

« HÉRITAGE(s) »

Master 1 et Master 2 de l'Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Bretagne

Atelier de Projet à
MARCILLÉ-ROBERT

(Ille-et-Vilaine)

Octobre 2019 - Janvier 2020



Ce carnet présente les projets des étudiants de Master 1 et 2 menés d'octobre 2019 à janvier 2020 sous la direction de Pauline Marchant et Pauline Saglio architectes, enseignantes à l'ENSA Bretagne et sous l'oeil attentif de Silvia Pianese chargée d'études à L'EPF Bretagne.



ISSN 2650-8753

© École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB), 2020
www.rennes.archi.fr

LES CARNETS ENSAB

« HÉRITAGE(s) »

Pauline Marchant, Pauline Saglio et les étudiants de Master 1 et 2

Atelier de Projet à MARCILLÉ-ROBERT (Ille-et-Vilaine)

Ce travail à vocation pédagogique a fait l'objet d'un accompagnement par des partenaires institutionnels : l'Établissement Public Foncier de Bretagne et la commune de Marcillé-Robert, avec lesquels une convention a été signée.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

ÉDITORIAL

En avril 2019, le Maire de Marcillé-Robert sollicite l'Établissement public foncier pour une opération assez classique de densification d'un fond de jardin à l'arrière de la [Grande] Rue, près de la mairie.

Lors de notre première visite, le bourg est plongé dans le brouillard, au-delà des maisons alignées on ne perçoit aucun paysage. La trame dense du bâti, les parcelles en lanière, les grands volumes de toiture derrière des façades récentes attisent néanmoins notre curiosité. Il paraît qu'il y avait des halles autrefois, on les voit sur le cadastre napoléonien.

En fin de matinée le brouillard se lève. L'ancien bourg castral dominant la vallée avec son imposant château en ruine retrouve tout son sens dans le grand paysage. L'ancienne minoterie, le « boulevard » de crête qui conduit au pôle ecclésial, le coteau bien exposé aménagé en terrasses, tout est encore à sa place, plus ou moins en l'état. Mais le bourg et les modes de vie ont bien sûr évolué : l'habitat diffus s'est développé autour des noyaux historiques, les espaces publics ont été repensés pour la voiture, l'ancien hôpital accueille une maison de retraite et le coteau laissé en friche ferme les vues sur l'étang.

Les questionnements sur les modalités de densification de notre gisement foncier, entre la grande rue et un lotissement des années 1980, sont le point de départ pour des réflexions à l'échelle communale. Comment « faire bourg » au XXIème siècle avec les préoccupations et les ambitions qui sont les nôtres d'un urbanisme sobre en foncier et en ressources, durable, fonctionnel, convivial et inclusif ? Quelle programmation, quelles formes urbaines, quelles écritures architecturales adopter pour s'inscrire avec justesse dans ce cadre patrimonial, révéler le site, offrir aux habitants et aux touristes un cadre de vie riche de qualités et de sens ?

Accueillis dans la bonne humeur par les élus et les habitants, les étudiants de l'ENSAB s'attèlent à réinventer Marcillé-Robert...

Silvia PIANESE,
Chargée d'études à l'Établissement Public Foncier de Bretagne

PRÉSENTATION

Les réflexions menées depuis plusieurs années au sein de l'atelier s'inscrivent dans l'actualité des petites villes, villages et bourgs bretons qui se développent aujourd'hui de façon privilégiée en extension urbaine, sur le mode pavillonnaire, et en formant de nouveaux pôles d'activités et donc d'attractivité périphériques, autour du sport, du commerce, de la santé... alors même que leur centre, en dépit de leur identité forte, de leur urbanité et qualités intrinsèques ont tendance à être désinvestis par les habitants, les commerces, les services.

Il est proposé aux étudiants de réfléchir à cette problématique et d'imaginer un scénario de reconquête en interrogeant l'héritage de ces communes.

Ces bourgs, villages ou villes ont une histoire qui les a fixés à un endroit plutôt qu'à un autre, qui a forgé leur identité et marque bien souvent notre attachement à elle. Qu'est-ce qui fait aujourd'hui leur spécificité et leur patrimoine, qu'il soit architectural, urbain ou paysager ?

Comment ces patrimoines dans une vision élargie peuvent-ils être des supports de projet et devenir un moteur dans un processus de redynamisation ? Comment joindre un passé à un futur sans qu'ils ne s'opposent ? Comment articuler histoire, mémoire, identité d'un lieu et son évolution inéluctable sous la pression des contraintes démographiques et environnementales ?

Telles sont les questions de départ qui ont été posées à la vingtaine d'étudiants qui s'est penchée cette année sur la commune de Marcillé-Robert.



HOMMAGE À LOUIS CHAPON

Monsieur Louis Chapon, Maire de Marcillé-Robert depuis 2008 est décédé le 27 décembre 2019.

Étudiants et enseignants de l'école d'architecture, attristés par sa disparition soudaine, garderont en mémoire son chaleureux accueil à Marcillé-Robert à la fin du mois de septembre 2019, les échanges en Mairie et la longue visite avec lui du château, des bords de l'étang et du bourg.

Ancien agriculteur, il avait pris sa retraite depuis peu. Homme du terroir, empreint de bon sens et d'une très grande humanité, enthousiaste dès les premiers échanges avec l'ENSAB à l'idée que des étudiants travaillent sur la commune, il leur a transmis ses préoccupations de Maire, celles de veiller non seulement à l'embellissement du bourg mais surtout de lui garder sa vitalité et de le rendre toujours plus accueillant pour toutes les générations.

Ce livret, qui conclue un travail dont il n'aura malheureusement pas pu voir l'aboutissement, lui est dédié.

Mais il faut aussi saluer ici ses adjoints et le personnel de la Mairie qui ont pris le relais, poursuivi la démarche engagée et permis le 20 janvier 2020 la présentation des projets des étudiants à Marcillé-Robert en présence des habitants.



*Louis Chapon
Croqué sur le vif
par Marie Amade*

COMPRENDRE LES SPÉCIFICITÉS D'UN LIEU

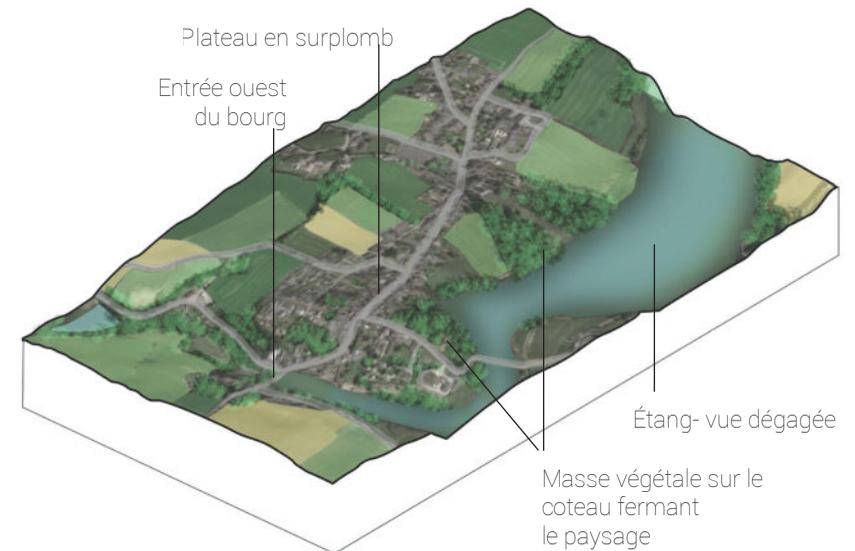
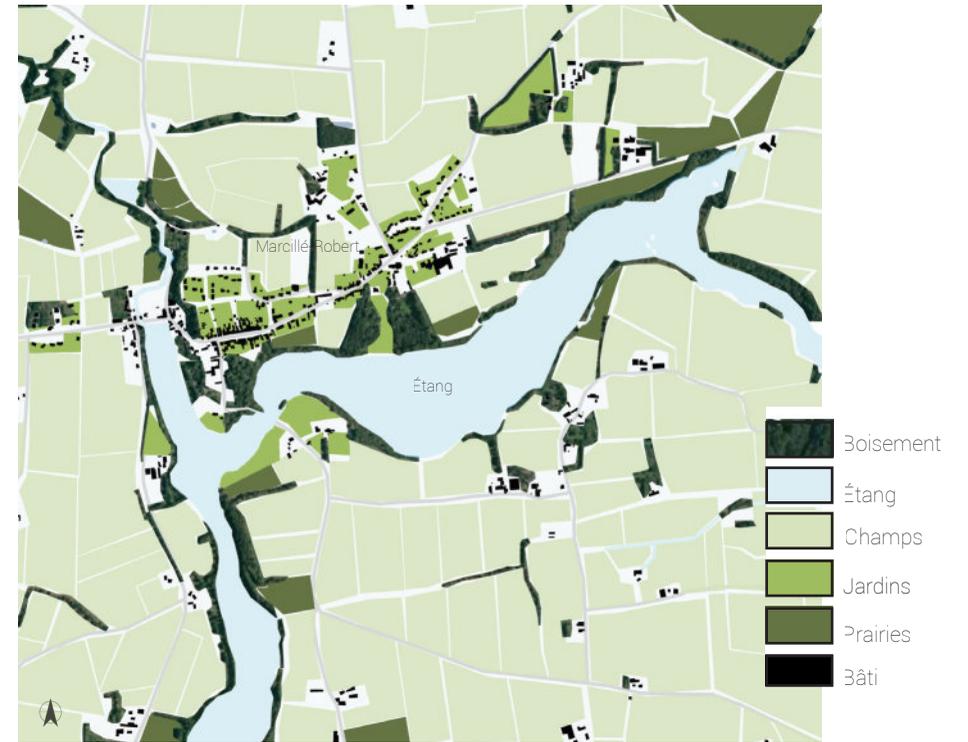
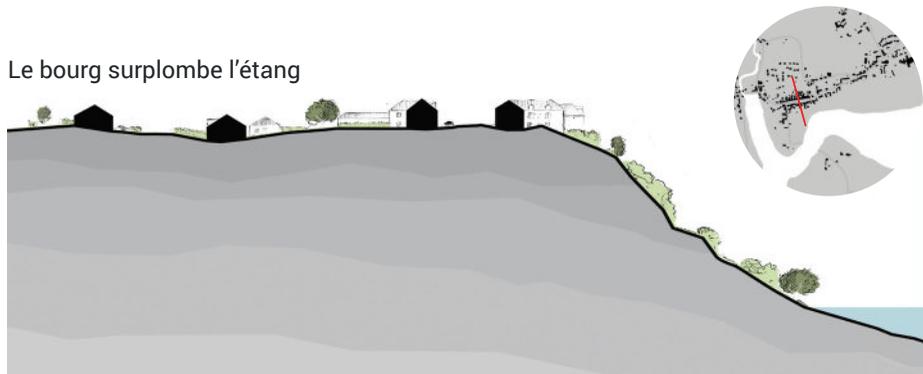


UN PAYSAGE



Une topographie marquée

Le bourg surplombe l'étang



Marcillé-Robert jouit d'une topographie naturelle remarquable. Le château et le bourg se sont implantés sur un point dominant qui ouvre sur un grand territoire où s'enchaînent plateaux agricoles et vallées. Ce relief, atout incontestable, a donné lieu sous le bourg et le château à l'aménagement de terrasses en surplomb de l'étang. Même si le paysage devait à l'origine être beaucoup plus ouvert qu'il ne l'est aujourd'hui, la végétation abondante et variée qui borde l'étang en fait un lieu de promenade agréable où demeure une riche biodiversité et où se côtoient différentes espèces d'oiseaux.

Marcillé-Robert présente un patrimoine paysager exceptionnel et regorge d'espaces qualitatifs qui méritent d'être mis en valeur (motte castrale, cheminement le long de l'étang, etc.)



Un écran végétal dissimule en partie la silhouette du bourg depuis l'étang



Chemin creux



Abords de l'étang



Toitures de l'ancien Prieuré



Abords de l'étang

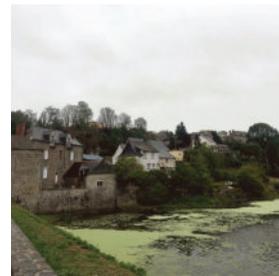


Horizon et toitures du bourg

La topographie du site offre différentes séquences. Ces ambiances variées construisent la spécificité du paysage de Marcillé-Robert. Ce patrimoine naturel est une richesse à préserver et à mettre en valeur.



CHAMPS



ENTRÉE OUEST DU BOURG



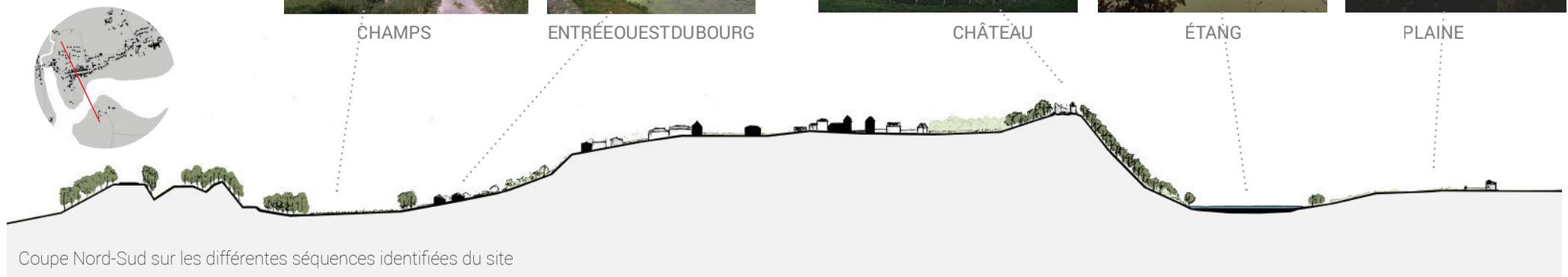
CHÂTEAU



ÉTANG

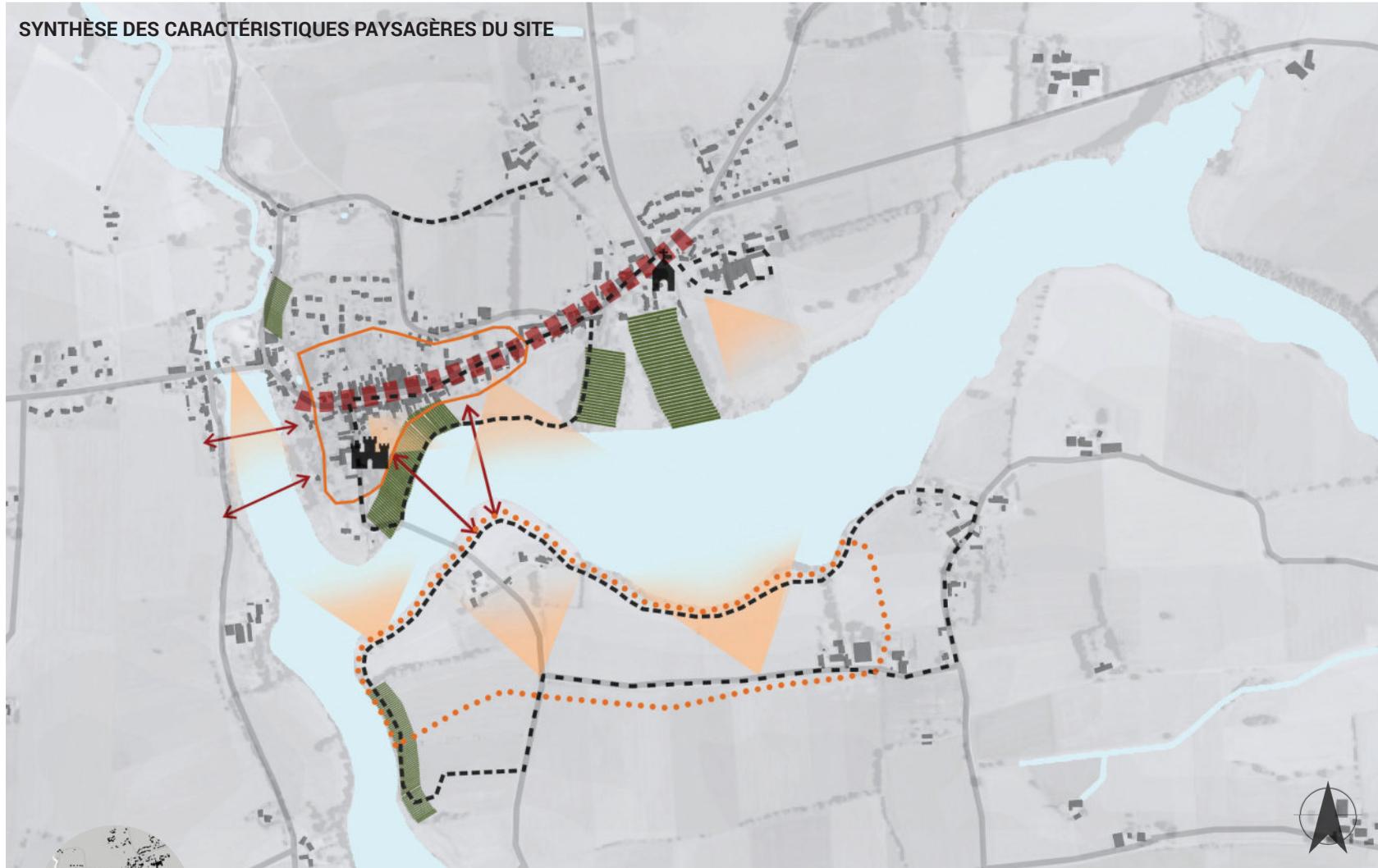


PLAINE



Coupe Nord-Sud sur les différentes séquences identifiées du site

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU SITE



GRAND PAYSAGE

RELIEF

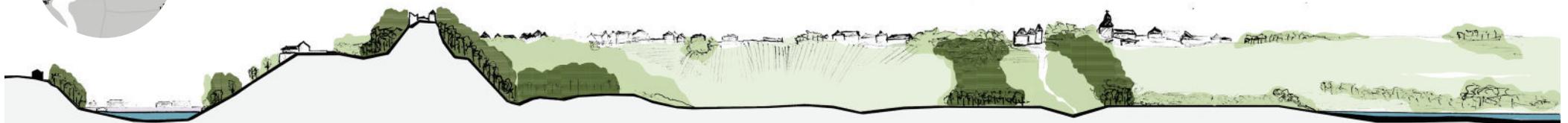
ÉTIREMENT

HORIZON

SURPLOMB

NATURE

-  Cône de vue
-  Vis à vis
-  Bâti en surplomb
-  Barrière végétale
-  Plateau
-  Chemin piéton
-  Circuit randonnée

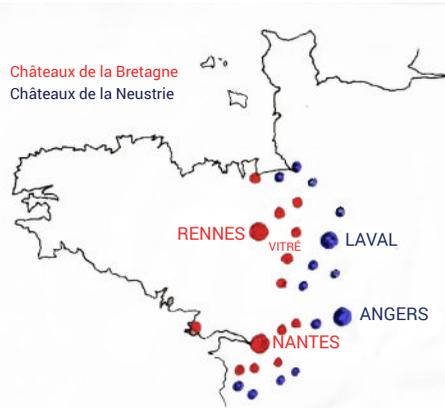


Coupe Est-Ouest sur le château et le pied de coteau

UNE HISTOIRE

MARCILLÉ-ROBERT, UN CHÂTEAU DE LA MARCHÉ DE BRETAGNE

La Marche de Bretagne est une zone située entre ce qui était le Royaume de Bretagne et la Neustrie (Royaume Franc) correspondant à l'est de l'actuelle région Bretagne, au pays de Nantes et à l'est du Vannetais. La Bretagne, entourée sur trois de ses façades par la mer, n'avait que cette frontière terrestre à défendre. C'est pourquoi nous trouvons sur cette zone frontalière les plus importantes forteresses du pays, implantées autant côté breton que français. Elles formaient une ligne de protection du nord au sud sur ce front et étaient autant destinées à tenir les positions qu'à montrer une certaine puissance.



Principaux châteaux de la Marche de Bretagne

L'HISTOIRE URBAINE

D'après la conférence de J.C. Meuret (2019) à Marcillé-Robert

Les villes, grandes ou moyennes de cette partie de la Bretagne sont nées au Moyen-Age, entre le XIe et le XVIe siècle. Marcillé-Robert est resté un bourg modeste. Contrairement à Vitré (ville à laquelle il a été très lié dans l'histoire), Montfort, ou encore Chateaubriand. Marcillé-Robert n'a jamais été une résidence seigneuriale mais plutôt un château « étape », accueillant de grandes parties de chasse.

Marcillé-Robert se présente aujourd'hui comme un village linéaire s'étendant sur 1 km environ avec, à son extrémité est, une église et à l'ouest, un château médiéval coiffant un éperon rocheux à la confluence de la Seiche et de l'Ardenne.

Six cents mètres séparent le château de l'église. En contrebas, tirant parti du réseau hydrographique, une activité de minoterie s'est développée.

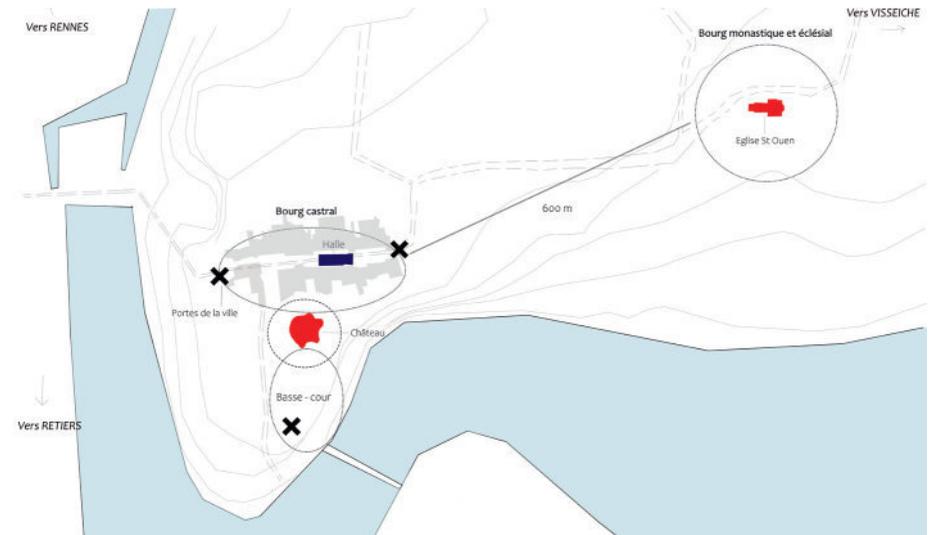
Le château est édifié à partir du Xe siècle avec une basse-cours au sud. Il est construit sur une motte artificielle d'une cinquantaine de mètres de diamètre - témoignant d'un édifice d'échelle majeure, le diamètre moyen étant de vingt-cinq mètres - entouré de larges douves. Il présente une technique de construction unique en Bretagne : six tours, très rapprochées, reliées par des courtines dotées d'arcs de liaison et arcs de décharge. Le bourg, au nord du château, se développe autour d'un espace central en longueur avec une halle et une salle de justice. Le parcellaire qui le borde est laniéré, accueillant des maisons à porche qui ont aujourd'hui disparu. Les porches étaient liés aux activités de commerce très développées dans ce secteur frontalier de la Marche de Bretagne. Marcillé était une ville d'échanges. La halle occupait toute la largeur de la rue principale sur 35 m de longueur.

A l'est, la chapelle encore visible constitue certainement un vestige du prieuré des moines de Marmoutiers qui s'installent à cet endroit au XIIe siècle. Ce prieuré était vraisemblablement entouré de fossés. C'est autour de ce prieuré et d'une église paroissiale que se forme progressivement un autre bourg que l'on qualifiera d'ecclésiastique en opposition au bourg castral jouxtant le château. L'existence d'un chemin reliant ces deux bourgs est attestée dès le XIIe siècle, la distance entre les deux bourgs signifiant bien l'affirmation de deux pouvoirs différents.

Vers 1880, une voie rectiligne, qui prend le nom de « boulevard » est percée dans le prolongement de ce qui devient la « Grande

Rue » du bourg castral, elle-même ré-alignée à cette période.

Le long du Boulevard sont implantés des édifices majeurs : mairie, école, poste et un certain nombre de maisons de notables.



Fonctionnement du château et de Marcillé-Robert dès le XIIe siècle, D'après Jean-Claude Meuret, à partir du fond cadastral de 1829 épuré, « Marcillé-Robert », Ile et Vilaine

RECONDUCTION DES VUES DES CARTES POSTALES ANCIENNES



1. La Grande Rue, venant de l'entrée Ouest de Marcillé-Robert vers la mairie



2. Le « boulevard », en partant de la mairie vers l'Est



3. L'actuel EHPAD



4. Vers le Tertre

Comparaison de cartes postales anciennes avec les photos actuelles ►

1. La photo ancienne atteste de la présence de plusieurs porches donnant sur la Grande Rue. Le ré-alignement des façades a supprimé ces avancées sur la rue. On remarque également la différence de traitement des voiries, qui passent d'un simple fil d'eau pavés à des trottoirs.

2. L'axe appelé « Boulevard » était planté de marronniers qui ont été coupés changeant totalement l'atmosphère du lieu mais révélant les bâtisses de part et d'autre.

3. Disparition des lucarnes et cheminées sur l'aile de gauche sur la photo récente, ainsi que de l'enduit recouvrant les moellons.

4. On observe une légère densification des constructions et une détérioration des anciens bâtiments. La voie d'accès a également été remaniée et les abords de la Seiche sécurisés.

EXTENSION PROGRESSIVE DU BOURG ET HÉRITAGE DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES



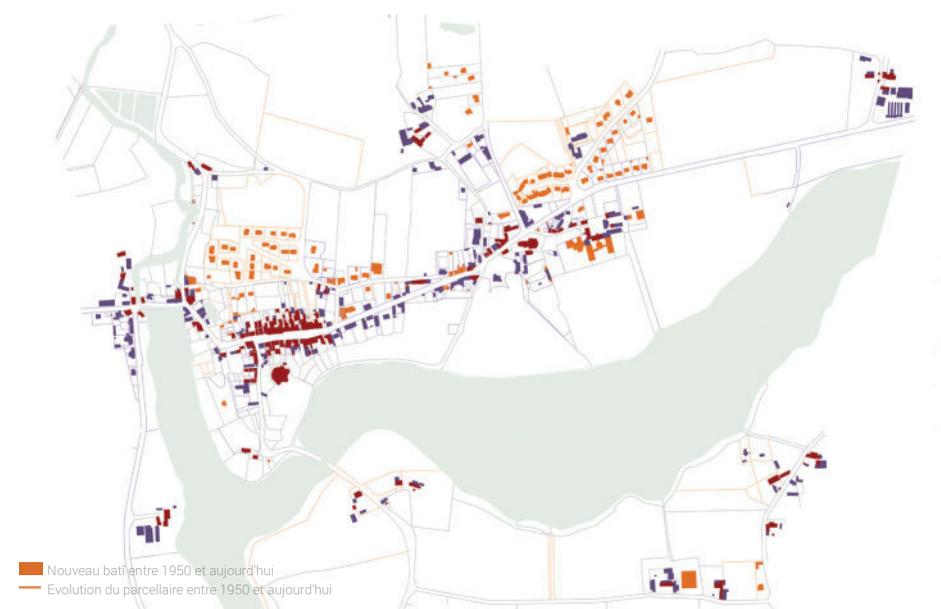
Dispositions supposées au XIIe siècle reportées sur le cadastre actuel
D'après les recherches de Jean Claude Meuret



Dispositions vers 1950 reportées sur le cadastre actuel
D'après les plans archivés à la Mairie de Marcillé-Robert

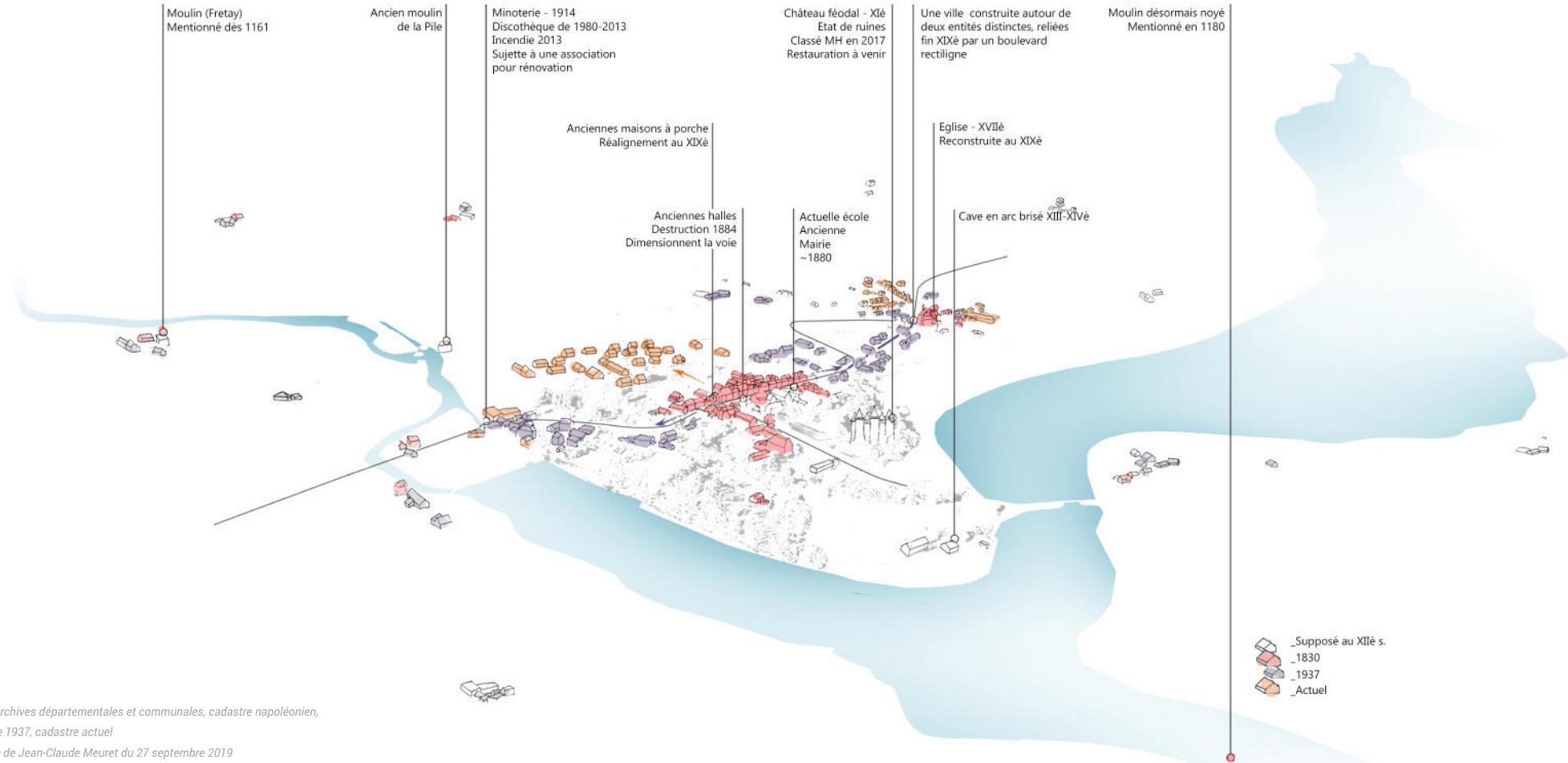


Dispositions en 1830 reportées sur la cadastre actuel
D'après le cadastre Napoléonien (Source : Archives départementales)



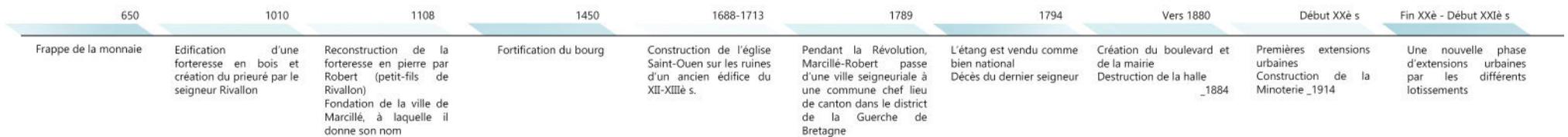
Plan de Marcillé-Robert aujourd'hui
D'après le site www.geoportail.gouv.fr

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS HÉRITÉS DE CHAQUE ÉPOQUE



Sources : Archives départementales et communales, cadastre napoléonien, cadastre de 1937, cadastre actuel
Conférence de Jean-Claude Meuret du 27 septembre 2019

FRISE CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DE L'HISTOIRE DE MARCILLÉ-ROBERT

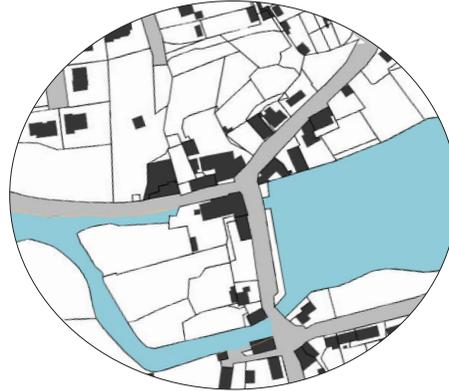


DIFFÉRENTS TISSUS BÂTIS

LES ABORDS DE LA MINOTERIE



Cadastré de 1830 dit Napoléonien



Cadastré actuel

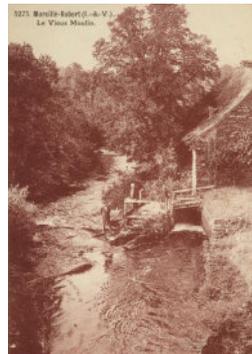
Ce faubourg constitue l'entrée de la ville lorsque l'on arrive par l'ouest. Elle est marquée par une très forte pente, la proximité avec l'étang et le rocher qui est à cet endroit très présent.

On observe peu de bâtiments sur le cadastre napoléonien. Le bâti était alors espacé, avec beaucoup de parcelles vierges de toute construction.

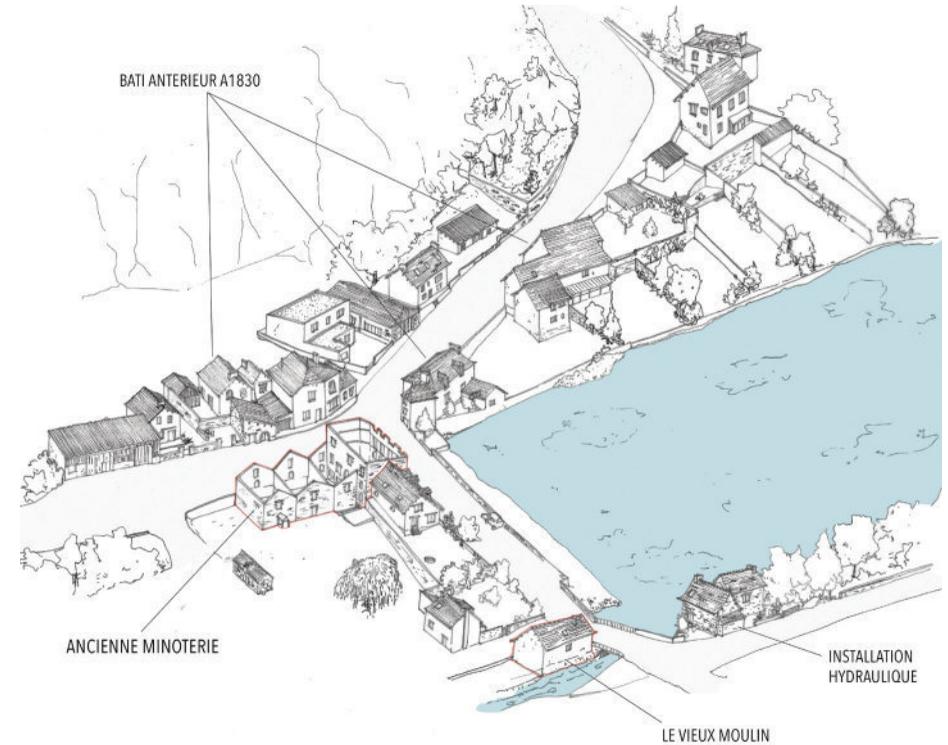
Les bâtiments qui subsistent de cette époque sont reconnaissables par leur façade peu ouverte, leur toiture à 2 pentes et coyaux.

Cette partie du bourg se développe à la fin du XIXe siècle et devient le quartier «industriel» de Marcillé-Robert notamment avec le développement de la minoterie et d'activités en lien avec l'eau.

On remarque qu'avec le temps les parcelles laissées sans constructions ont été progressivement bâties et cela encore récemment. La plupart des bâtiments sont des bâtiments à un étage plus un comble. Certains bâtiments anciens sont aujourd'hui en ruine.



Vues de la fin du XIXe siècle ou du tout début du XXe siècle



2009



2019

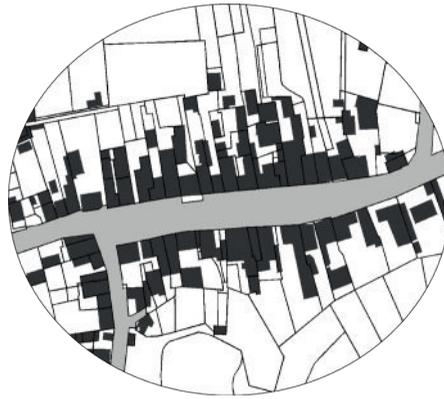
Évolution au cours des 10 dernières années

DIFFÉRENTS TISSUS BÂTIS

L'ANCIEN BOURG D'ORIGINE CASTRALE



Cadastré de 1830 dit Napoléonien



Cadastré actuel

Le bourg au nord du château s'est développé autour d'une voie élargie qui accueillait une halle en son centre. Dans ce secteur dense de Marcillé-Robert, on trouve aujourd'hui encore des parcelles étroites et laniérées orientées nord-sud dont le tracé est globalement identique à celui du cadastre napoléonien. Le bâti est implanté à l'alignement sur rue et entre mitoyens. Dans la profondeur du parcellaire se développent des dépendances.

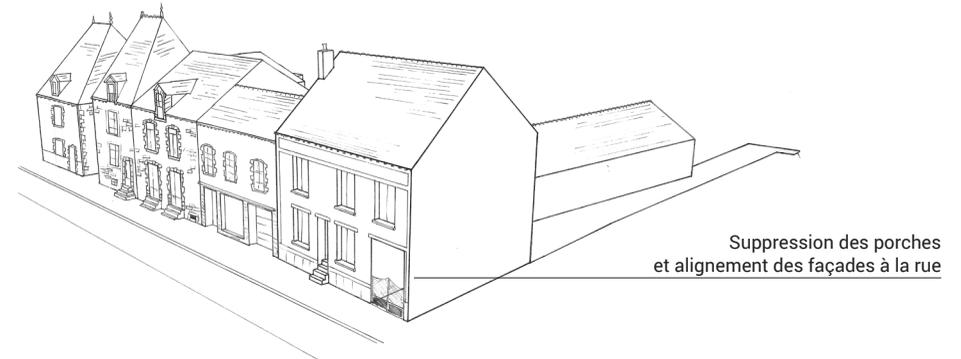
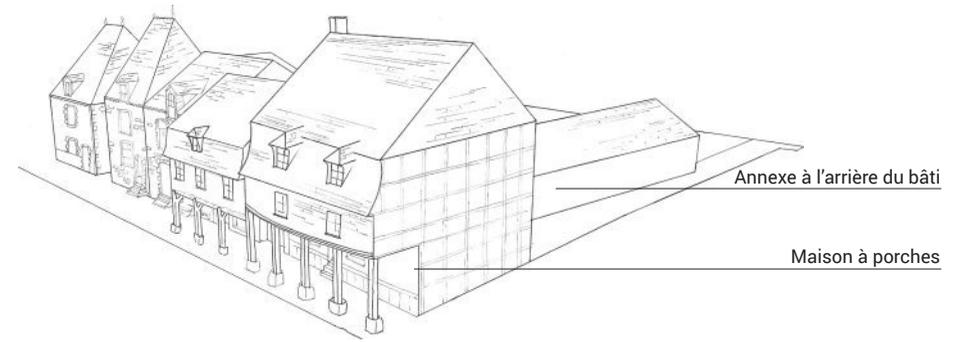
Trois dispositifs récurrents pour accéder au bâti : portail en front de rue, voie ou courette privée sans délimitation matérielle avec l'espace public ou porte directement accessible par un emmarchement sur la rue.

Comme on peut le voir sur les cartes postales anciennes et le vérifier sur le cadastre de 1830, les habitations étaient à l'origine pourvues de porches s'avancant en surplomb de la chaussée et précédant un commerce à rez-de-chaussée.

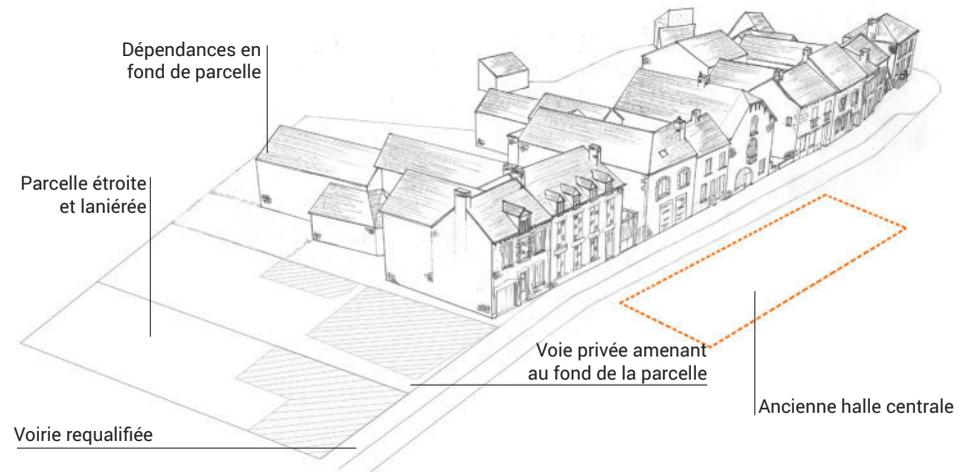
Des modifications importantes ont été apportées à ce bâti à partir de 1880 concomitamment à la destruction de la halle et au percement du « Boulevard ». Elles ont consisté non seulement en la destruction des porches mais aussi en un refaçadage ou reconstruction totale des bâtiments parfois sur deux parcelles contiguës, ce qui explique la diversité stylistique de ces dernières.



Vues de la fin du XIXe siècle ou du tout début du XXe siècle



Reconstitution de l'évolution du bâti



DIFFÉRENTS TISSUS BÂTIS

LE « BOULEVARD »



Cadastré Napoléonien



Cadastré actuel

Comme le montre le cadastre napoléonien, l'actuelle rue des Espoirs assurait la liaison entre le bourg d'origine castrale et le bourg d'origine ecclésiiale jusqu'au tracé à la fin du XIXe siècle d'une voie rectiligne pour relier les deux parties de Marcillé-Robert. Cette voie qualifiée localement de « Boulevard » s'accompagne de la construction d'un certain nombre d'équipements publics : Mairie, Ecole, Poste et de maisons bourgeoises dont, à son extrémité Est, le nouveau « château » construit en 1872-1873 sur une partie des terrains de

l'ancien prieuré. Contrairement au tissu plus ancien de Marcillé-Robert, le bâti le long de cette voie n'est plus systématiquement implanté à l'alignement sur rue et entre mitoyens. Les édifices peuvent être en retrait et isolés au centre de la parcelle. La continuité sur rue est alors assurée par un mur de clôture. Cette voie était à l'origine bordée d'un alignement de marronniers, aujourd'hui disparu, ce qui explique son gabarit relativement large.



Vues aérienne des années 50 (côté château)



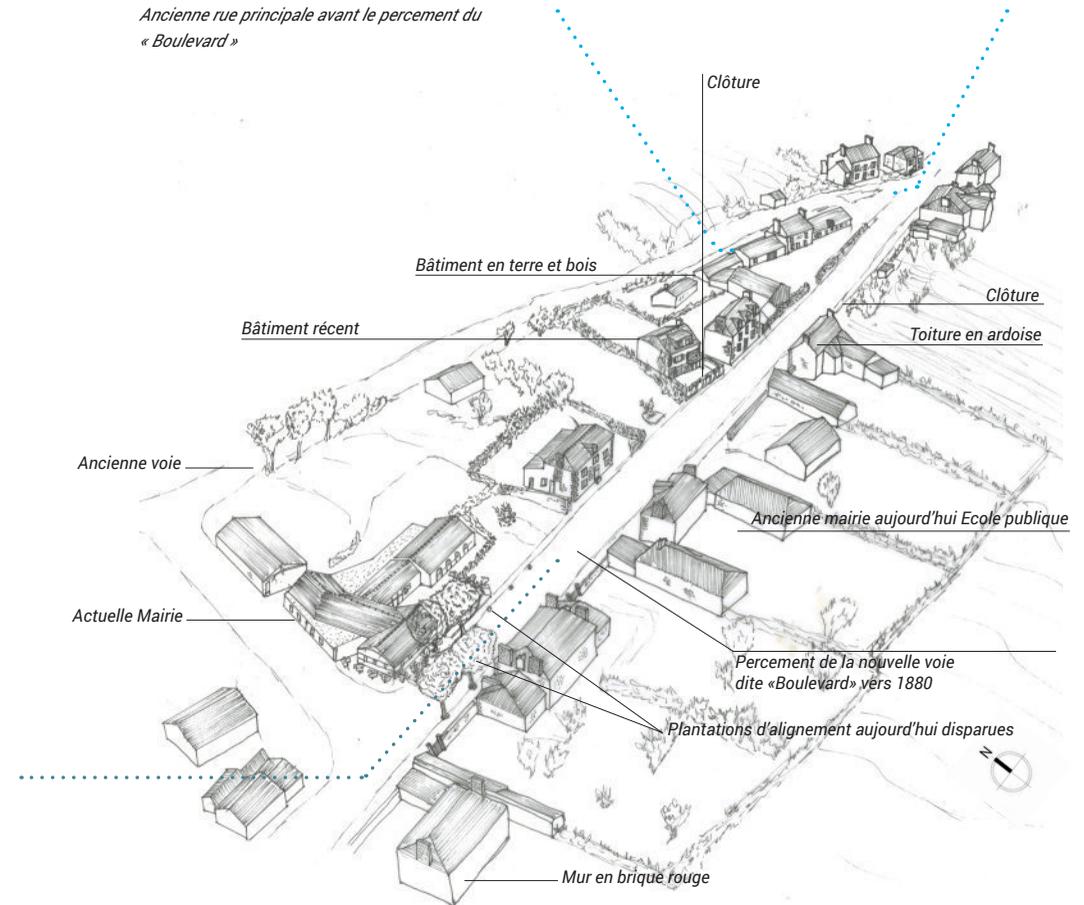
Rue du Boulevard (vers l'Est)



Rue des Espoirs
Ancienne rue principale avant le percement du « Boulevard »



Intersection des rues du Boulevard et des Espoirs



DIFFÉRENTS TISSUS BÂTIS

L'ANCIEN BOURG ÉCCLÉSIAL



Cadastre Napoléonien



Cadastre actuel

Le cadastre Napoléonien nous donne une idée assez précise de ce à quoi devait ressembler ce bourg ancien. L'église a une place centrale et polarise un habitat se limitant alors à quelques maisons. La forme arrondie des fonds des parcelles pourrait correspondre à la présence d'un fossé autour du prieuré.

Le bourg castral s'est largement développé par la suite, au dépend du bourg ecclésiastique qui conserve des parcelles relativement grandes, orientées principalement est-ouest. Les maisons sont implantées en bordure

de parcelle, au plus près de l'église, ce qui dessine une placette autour du monument. La requalification de la voirie a eu un impact sur la lecture de l'espace public, qui devient plus confus. Ces aménagements ont modifié le rapport du bâti à la rue.

On note l'ajout de nouvelles constructions et la suppression de bâtiments. On pouvait identifier une quinzaine d'habitations sur le cadastre napoléonien, alors qu'on en compte quasiment le double actuellement.

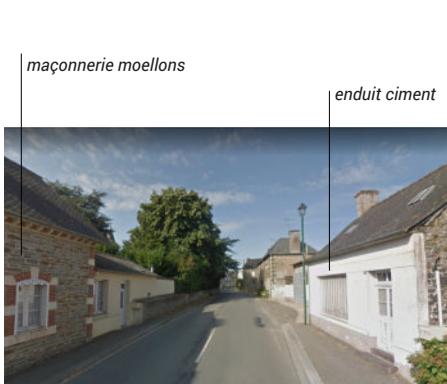


Photo 1

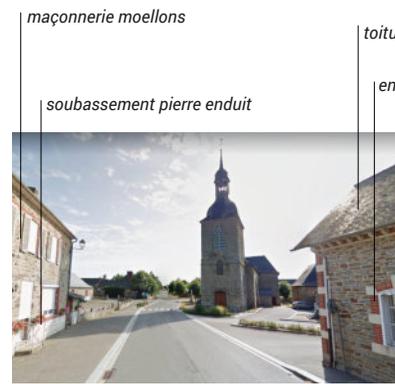


Photo 2

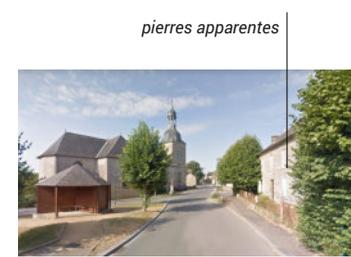
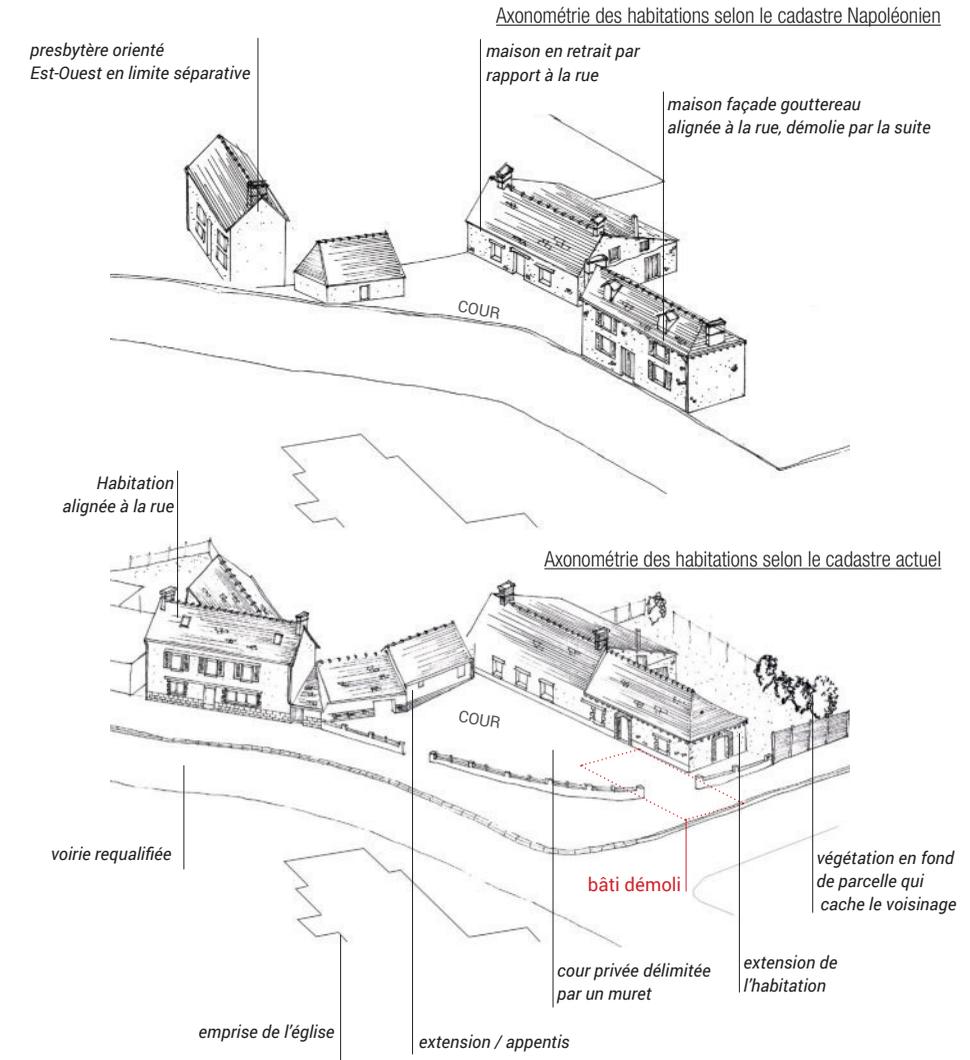


Photo 3

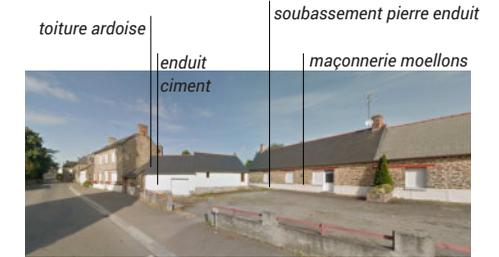
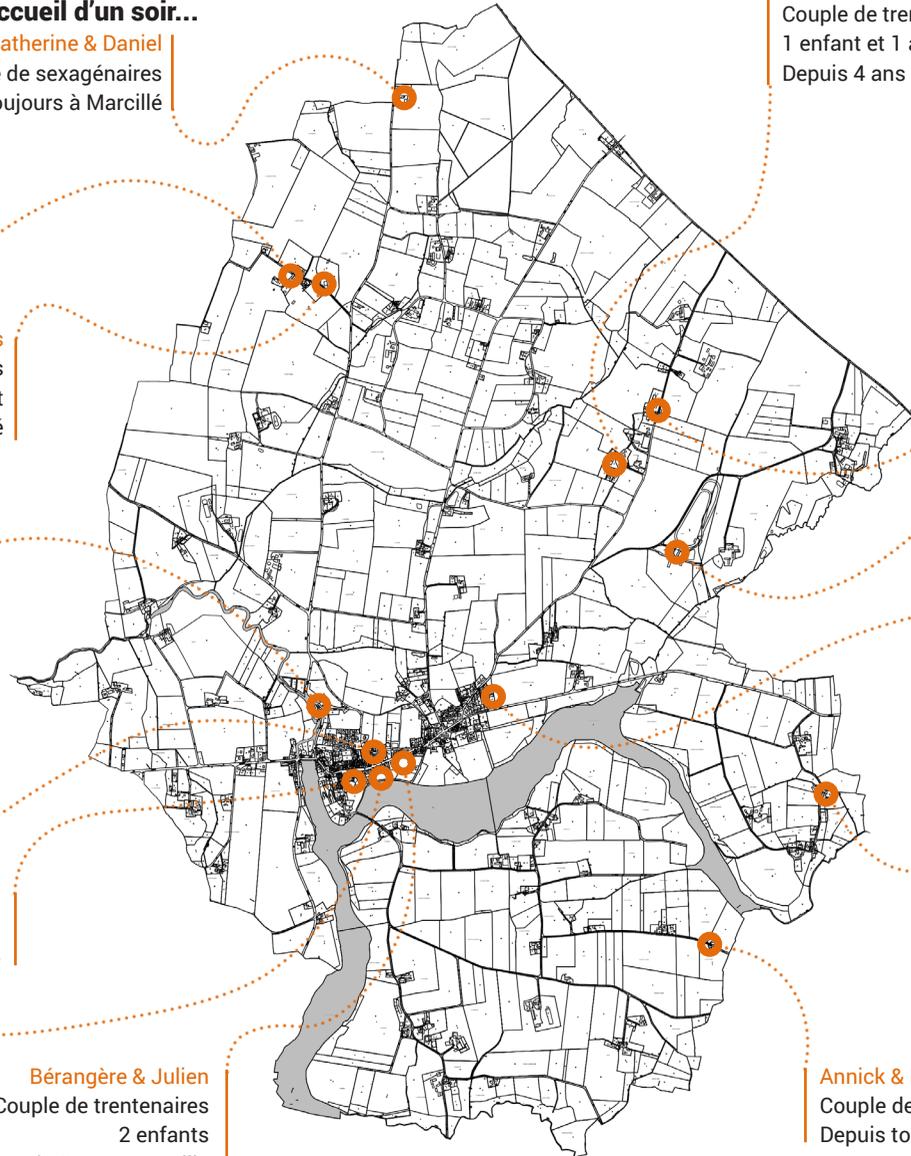


Photo 4

DES HABITANTS, DES ACTIVITÉS

Des familles de Marcillé-Robert - Accueil d'un soir...

- Catherine & Daniel**
Couple de sexagénaires
Depuis toujours à Marcillé
- Pauline & Ludovic**
Couple de trentenaires
1 enfant
Depuis 3 ans à Marcillé
- Solène & Yves**
Couple de trentenaires
1 enfant
Depuis 10 ans à Marcillé
- Anne-Marie**
Septuagénaire
Depuis 22 ans à Marcillé
- Claire & Christophe**
Couple de quadragénaires
3 enfants
Depuis 17 ans à Marcillé
- Carole & Flavien**
Couple de quadragénaires
Depuis 1 an à Marcillé
- Adeline & Jordan**
Couple de trentenaires
2 enfants
Depuis 5 ans à Marcillé
- Béangère & Julien**
Couple de trentenaires
2 enfants
Depuis 6 ans à Marcillé



Arlette & Vincent
Couple de trentenaires
1 enfant et 1 adolescent
Depuis 4 ans à Marcillé

Jeanne & André
Couple de quinquagénaires
Depuis 35 ans à Marcillé

Isabelle & Christian
Couple de sexagénaires
Depuis toujours à Marcillé

Fanny & Alain
Couple de quadragénaires
2 adolescents
Depuis 5 ans à Marcillé

Claire & Benjamin
Couple de trentenaires
3 enfants
Depuis 7 ans à Marcillé

Annick & Roger
Couple de sexagénaires
Depuis toujours à Marcillé

Quoi de plus important que la rencontre avec les habitants d'une commune ? L'accueil chaleureux de familles le temps d'une soirée a permis de comprendre un peu plus l'identité de ce village rural breton. Dans un moulin ou une ancienne forge du bourg ou dans une ferme éloignée du cœur du village, chaque famille a su transmettre son histoire, son attachement à la commune et ses envies pour le futur.

Ces hôtes ont formé un panel relativement représentatif de la population de Marcillé-Robert : venant de divers horizons, de toutes tranches d'âges, aux centres d'intérêts et activités variés, nous avons rencontré des familles singulières qui toutes ensembles ont démontré la mixité générationnelle de la ville, entre résidents de longues dates et jeunes marcelléens.

DES HABITANTS, DES ACTIVITÉS

LES CARACTÉRISTIQUES D'UN VILLAGE RURAL

Selon les données de l'INSEE datant des derniers recensements de 2011 et 2016, Marcillé-Robert, village rural breton d'environ 1000 âmes a pour particularité une forte concentration démographique de jeunes de moins de 24 ans et de personnes âgées.

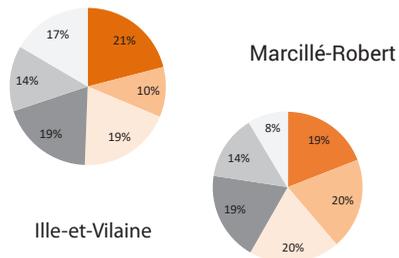
Au contraire, les jeunes actifs (15-29 ans) semblent moins présents sur le territoire (10,3% de la population). L'éloignement géographique et le nombre important d'actifs ayant leur emploi dans une autre commune que celle où ils résident (supérieur à la moyenne du département), expliquent sans doute ce chiffre. Le village pourrait être qualifié de « village dortoir ». Les habitants sont dépendants de la voiture, en l'absence de transports en commun. Plus de 90% des ménages possèdent en effet une automobile et plus de la moitié d'entre eux en possède une deuxième, soit une par actif.

La forte proportion des 0-14 ans et celle encourageante des 30-44 ans témoigne d'un attrait de la commune pour les jeunes familles et actifs, qui peut notamment être expliqué par la présence d'écoles, un parc immobilier attractif, un cadre naturel exceptionnel et une bonne desserte routière.

LE BESOIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

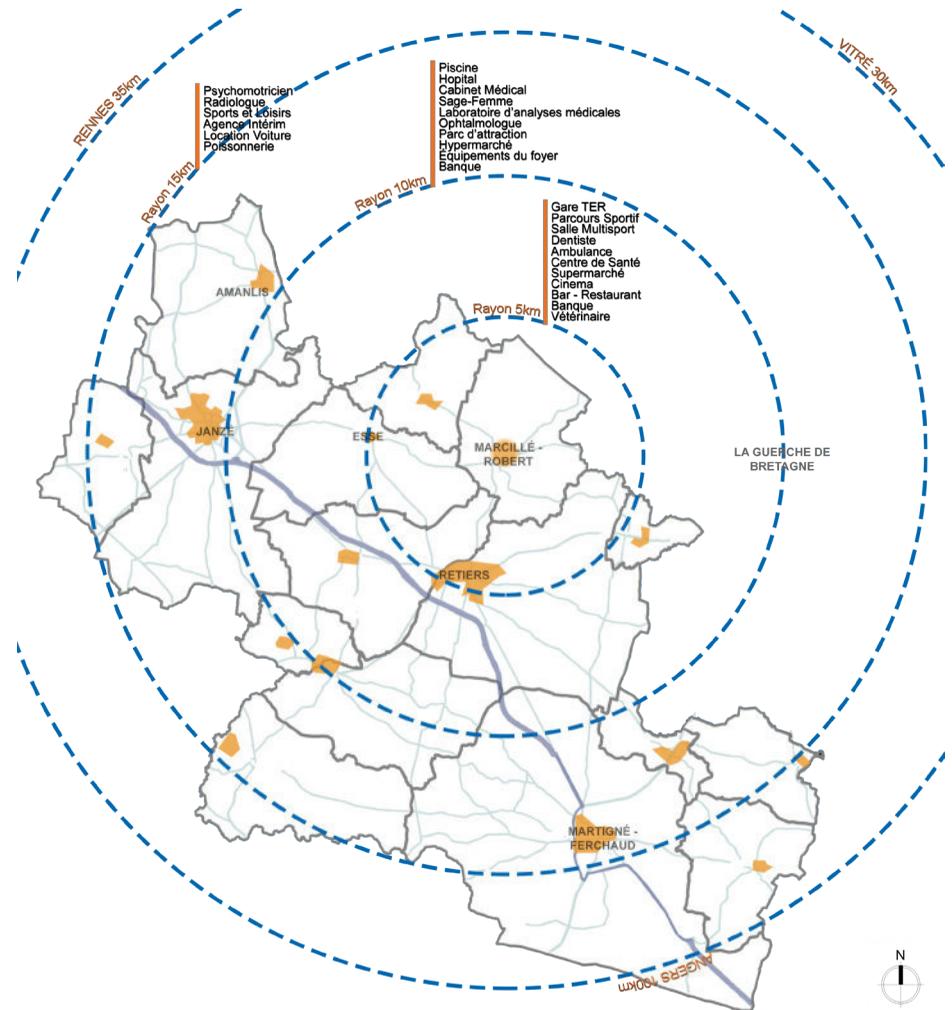
Malgré une activité de plus en plus dynamique, Marcillé-Robert s'appuie fortement sur sa communauté de communes pour répondre aux besoins de ses habitants. Retiers est le centre socio-économique de la communauté. En effet, après un sondage effectué auprès des habitants de Marcillé-Robert, beaucoup de ceux-ci nous ont indiqués y faire leurs courses, leurs activités, leurs engagements culturels et associatifs. Situé à seulement 5 km de Marcillé-Robert, il est néanmoins nécessaire de s'y rendre en voiture. Cela témoigne donc d'une certaine dépendance et isolation du village.

Les activités du village sont pour l'instant peu nombreuses, elles pourraient néanmoins se développer et y trouver un public au sein de ses habitants.



- 0 à 14 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou plus

Pourcentage des populations par grandes tranches d'âges



Carte de la communauté de commune La Roche aux Fées recensant les activités et rayons de distance

DES HABITANTS, DES ACTIVITÉS

LE PARC IMMOBILIER MARCILLÉEN

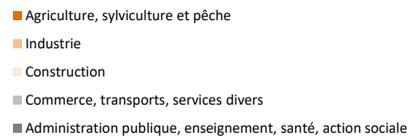
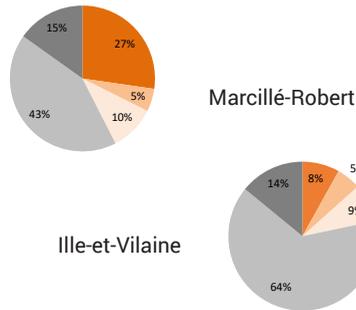
L'habitat marcilléen est quasi-exclusivement individuel en pavillon (95%) et comme résidence principale. On peut noter toutefois un pourcentage de logements vacants supérieur à la moyenne départementale (12,3% en 2016) qui ne cesse d'augmenter. Les résidences principales sont constituées de 4 ou 5 pièces, idéales pour des familles avec enfants. Ce chiffre pourrait donc expliquer le nombre important de ménages (34%) ayant au moins deux enfants. Les studios ou appartements de type 2, quant à eux, sont peu présents dans la commune.



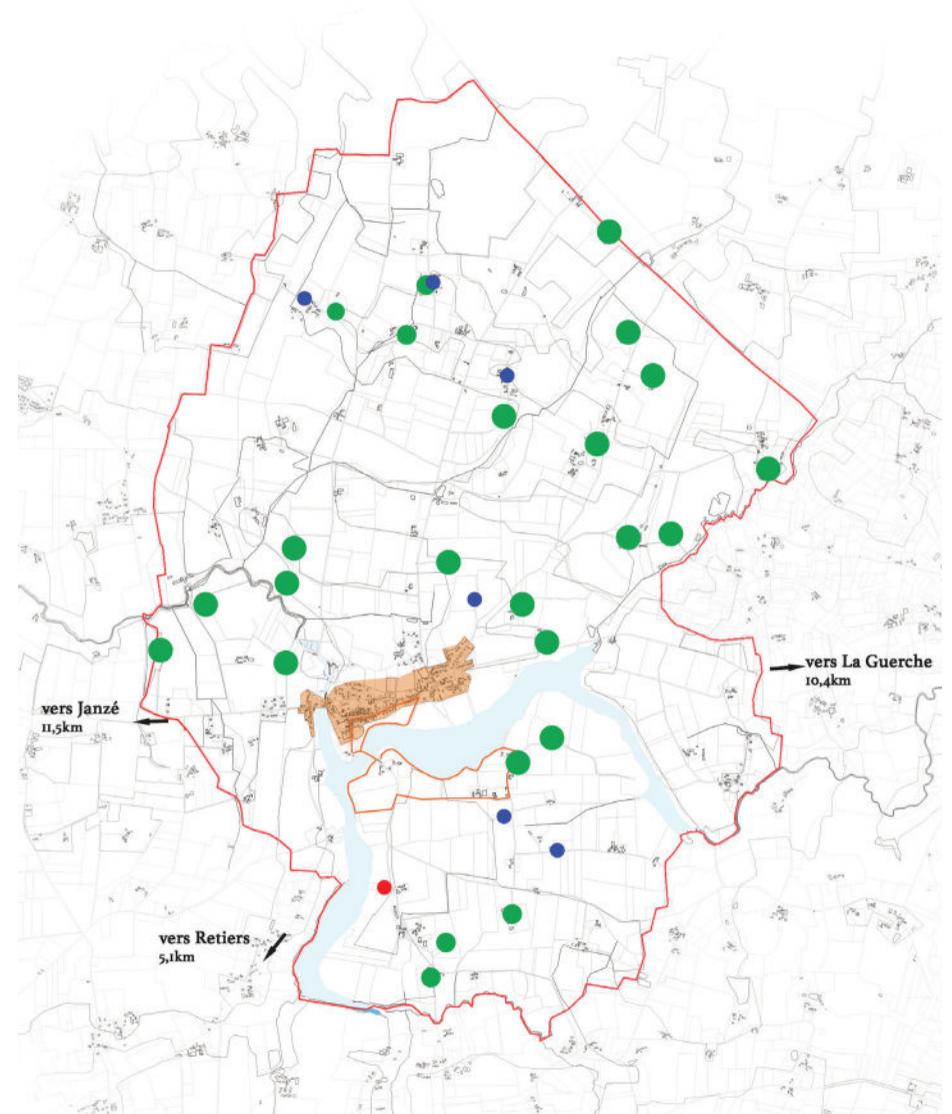
Quasiment 45% du parc résidentiel marcilléen a été construit avant la Seconde Guerre mondiale. Les habitants, pour près de 78,4% d'entre eux sont propriétaires. La part des logements occupés depuis plus de 10 ans par un même ménage dans la commune (62% contre 45% dans le département) peut être expliqué par deux phénomènes : ce sont des ménages vieillissant, avec des logements souvent vétustes, hors normes et nécessitant une réhabilitation (nombreux à Marcillé-Robert), ou bien des ménages investissant dans leurs habitations pour les rénover.

Le faible coût au mètre carré des habitations individuelles (presque moitié moins élevé que la moyenne bretonne) semble encourager la sédentarité.

Les emplois à Marcillé-Robert sont principalement tertiaires même si la part d'établissements agricoles, sylvicoles et halieutiques est trois fois supérieure à la moyenne d'Ille-et-Vilaine. Les entreprises n'ont majoritairement aucun salarié (78,8%). Le statut d'auto-entrepreneur est particulièrement représenté dans le village, un nombre important de petites affaires dans le secteur du bâtiment sont installées dans la commune.



Pourcentage des établissements actifs par secteurs d'activités en 2016



N
Echelle 1:50 000

Carte de la commune de Marcillé-Robert recensant ses différentes activités (hors centre-bourg)

DES HABITANTS, DES ACTIVITÉS

RETOUR SUR LES TÉMOIGNAGES DES HABITANTS

Marcillé-Robert présente les caractéristiques d'un village rural, avec ses services de premières nécessités (médecin, pharmacie, boulangerie), son activité agricole importante et un patrimoine bâti ancien. La commune connaît aujourd'hui l'arrivée d'une population d'actifs s'installant de façon pérenne avec leurs jeunes enfants dans les anciennes bâtisses du bourg qu'ils rénovent, participant ainsi au renouveau de la commune.

Notre immersion rapide au sein de familles marcelléennes, nous a permis de mieux comprendre les attentes et modes de vie de chacun. Même si notre panel est empirique, nous avons pu partager la vie d'habitants aux âges, activités, et parcours de vies différents.

Si le motif de l'arrivée à Marcillé diffère souvent : « déjà du coin », souhait de campagne, situation géographique... ; tous semblent apprécier le patrimoine et le paysage du village. Beaucoup confirment le côté « dortoir », car travaillant hors de la commune. Néanmoins, nous avons pu rencontrer des habitants participant à l'économie locale (éleveur de chevaux, auto-entrepreneur...). La voiture est pour eux aussi totalement indispensable, même si beaucoup d'entre eux se déplacent à pied au sein du village.

Des échanges avec les habitants, il est souvent ressorti un souhait de voir se développer plus d'activités sur la commune, car ils voient la possibilité de créer des liens sociaux avec les autres habitants de la commune. Même s'ils apprécient les commerces, les services et les activités déjà présents, beaucoup doivent se rendre autre part pour pratiquer leurs loisirs.

Les personnes que nous avons rencontrées étaient relativement impliquées dans la vie du village. Les écoles permettent aux parents d'élèves de se rencontrer et ainsi de créer des amitiés. Il s'agit en fait du principal vecteur de sociabilité de la commune. Les ménages n'ayant pas d'enfant témoignent de la difficulté de rencontrer d'autres personnes.

Les habitants souhaiteraient avoir un lieu de rencontre, où ils pourraient se retrouver. La salle communale existante ne remplit pas pour l'instant ce rôle, et, depuis la fermeture du bar et du restaurant de Marcillé, aucun lieu ne propose réellement d'espace pour la communauté.

Beaucoup des habitants ont aussi relevé le manque d'infrastructures dans le village, appuyant notamment sur l'absence de trottoirs, ce qui peut parfois entraver les déplacements « doux », notamment avec des enfants.

LES ENJEUX

Ainsi, les principaux enjeux pour Marcillé-Robert seraient de réussir à développer ses services et ses activités. Cela passerait par la valorisation de son patrimoine (château, étang, patrimoine architectural), par la pérennisation des déplacements doux, mais aussi et surtout il s'agirait de proposer aux habitants des activités, des loisirs et des espaces communs, pour favoriser une vie de village.



	Lieux publics : Mairie, écoles		Entreprises de services ou commerces
	Monuments et édifices majeurs		Activités ou lieux participant au tourisme
	Lieux relatifs aux associations et activités culturelles et sportives		Sentier touristique de l'étang
	Services médicaux ou d'aide à la personne		Sentier pédestre
	Entreprises du bâtiment ou du paysage		Parcelles agricoles

Echelle 1 : 10000

Carte du centre-bourg de Marcillé-Robert recensant les activités et intérêts

An aerial photograph of a rural landscape. The top half of the image is a green-tinted view of a vast, flat landscape with scattered trees and fields. The bottom half is a black and white aerial view of a village situated along a river. The river flows from the left towards the center, then turns right. The village features a prominent church with a tall spire and several other buildings. The surrounding area is a mix of fields and wooded areas.

ELABORER UNE STRATÉGIE DE REVITALISATION DU COEUR DE BOURG

TROIS AXES D'INTERVENTION

CENTRALITÉ

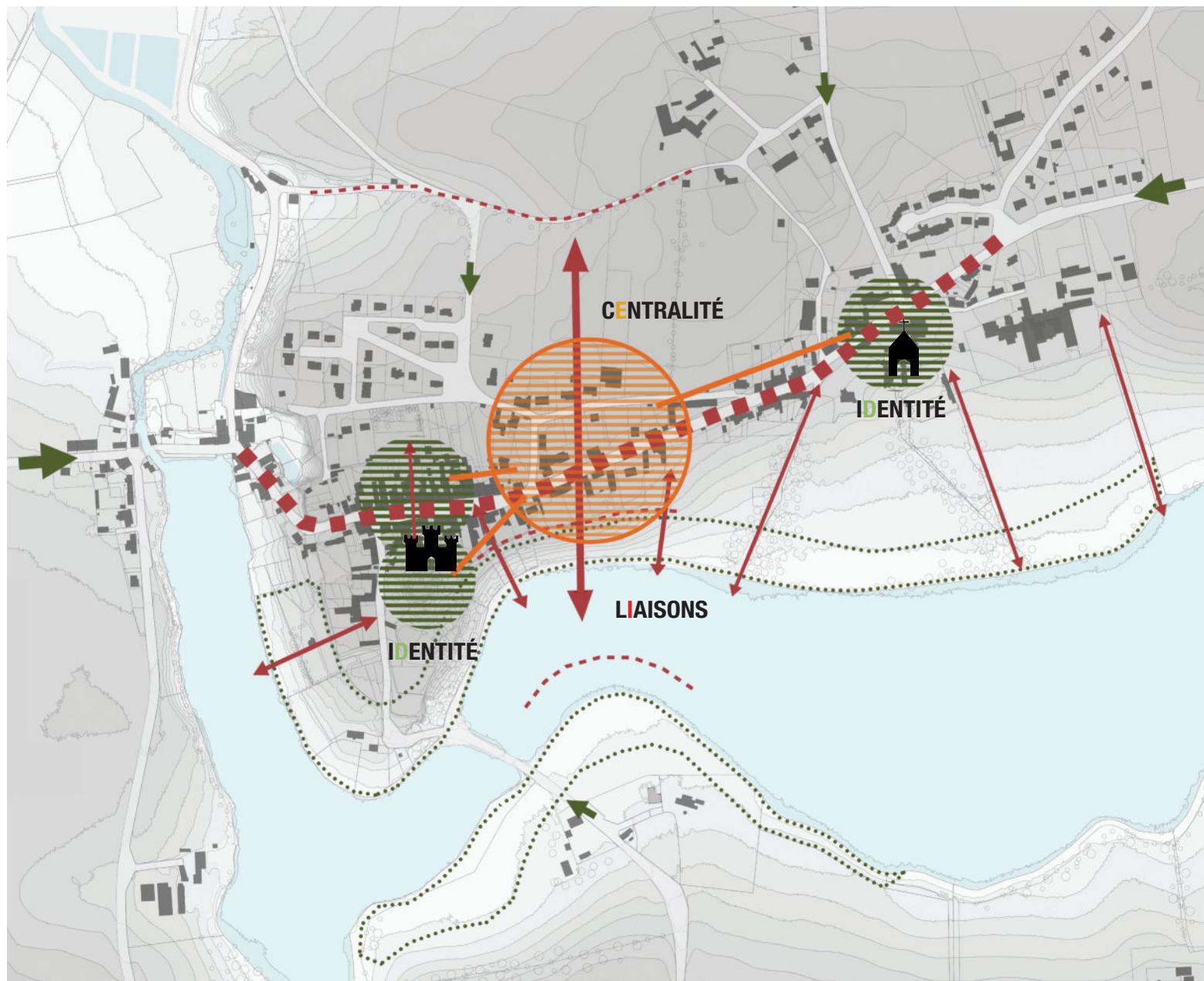
- Affirmer le parti d'aménagement de la fin du 19e siècle qui visait à produire une centralité autour du Boulevard qui fait le lien entre les deux bourgs.
- Y regrouper les services et les lieux d'interaction sociale.
- Créer une attractivité à l'échelle communale et supra-communale.

IDENTITÉ

- Préserver les spécificités des deux bourgs. Se réapproprier le bâti existant et affirmer les formes urbaines existantes en proposant des opérations en densification, alternatives à l'extension pavillonnaire sur des terres agricoles.
- Mettre en valeur les patrimoines: révéler le patrimoine bâti, le patrimoine lié à l'eau, le paysage et la faune et la flore.

LIAISONS

- Reconnecter bourg / étang / rive sud et coteau en favorisant les mobilités douces.
- Requalifier les espaces publics.
- Valoriser et renforcer les interactions sociales.



ACTIONS ET PROGRAMME



CENTRALITÉ

Alternative au lotissement
Logement, réappropriation
du bâti existant

Regrouper les services et
limiter la multiplicité des
usages

Affirmer le pôle central
amorcé à la fin du XIX^e

Créer une
attractivité

Restaurer et mettre
en valeur le château

Reconnecter bourg / étang /
rive sud /coteaux

Réhabiliter le
patrimoine lié
à l'eau

Révéler la faune
et la flore

Mettre en lien les hameaux,
réintroduire le rural dans la ville

Réaffirmer les
formes urbaines

Requalifier les
espaces publics

Valoriser les
interactions
sociales

Locale

Supra-communale

activités autour
de l'étang

Valorisation
du bâti

Respect des
séquences identifiées,
pérenité et mise en
valeur des éléments
paysagers

Sécurisation piétonne
et stationnement

Réhabilitation, copropriété, habitat participatif dans le centre ancien
Densification du boulevard

Foyer des jeunes
Réunion des écoles (cantine et cour communes) + garderie
Maison médicale
Maison des assistantes maternelles

Place
Salle polyvalente

Bar/brasserie
Marché/halles
Ludothèque/bibliothèque
Salle de projection/théâtre
Services de sport

Espace de co-working

Restaurant
Boite de nuit / salle de concert
Salle associative

Accueil du public et départ des cheminements
Abords du château
Camping/gîte
Accueil séjour classe verte

Ouvertures visuelles, défrichage, fenêtres sur le paysage

Terrasses / théâtre de verdure
Base nautique
Pêcherie
Réserve naturelle

Minoterie
Lavoir

Parcours pédagogique, cheminement
Réserve naturelle
Pontons, panneaux, cabanes, balisage, etc

Promenade des moulins
Chemins vélo et randonnée
Ferme pédagogique / jardins

Conserver l'unité architecturale

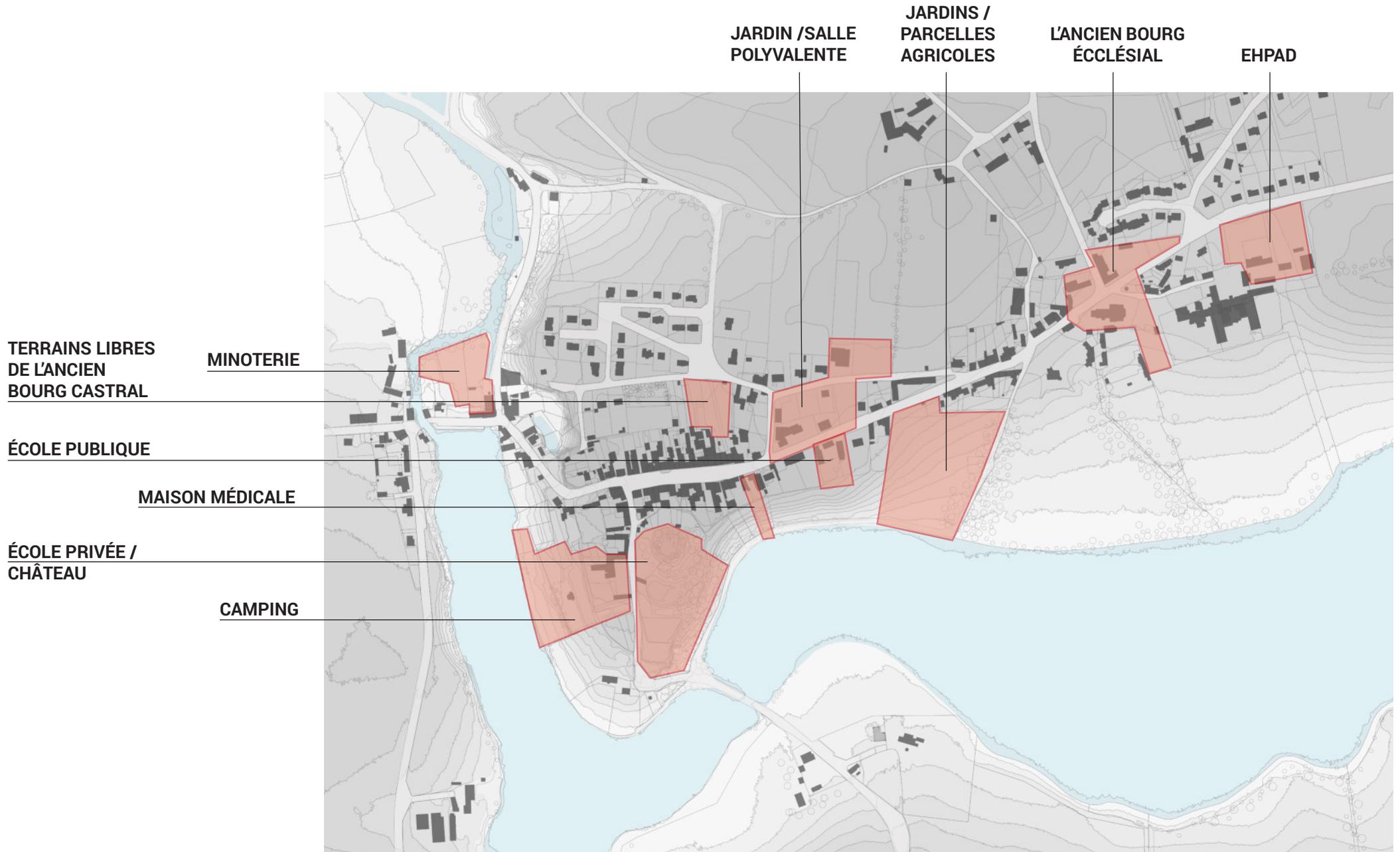
Promenades au bord de l'eau
Château
Vignes, chai

Trottoirs/abri-bus
Stationnement
Zone/rue piétonne
Remanier/élargir boulevard
Détournement flux poids-lourds

Abords éléments de patrimoine
Entrées de ville
Végétalisation

Logements intergénérationnels / foyer social
Logement des familles des patients de l'EHPAD
Logement pour personnes en situation de handicap
Foyer des jeunes
Potagers participatifs

PROPOSITION DE 10 SITES DE PROJET



CENTRALITÉ

Des projets pour rassembler au cœur du bourg de Marcillé-Robert

MAIRIE / SALLE POLYVALENTE

Aménagement d'une place avec une halle couverte.

Ré-aménagement du pôle Mairie / Médiathèque / Services techniques.

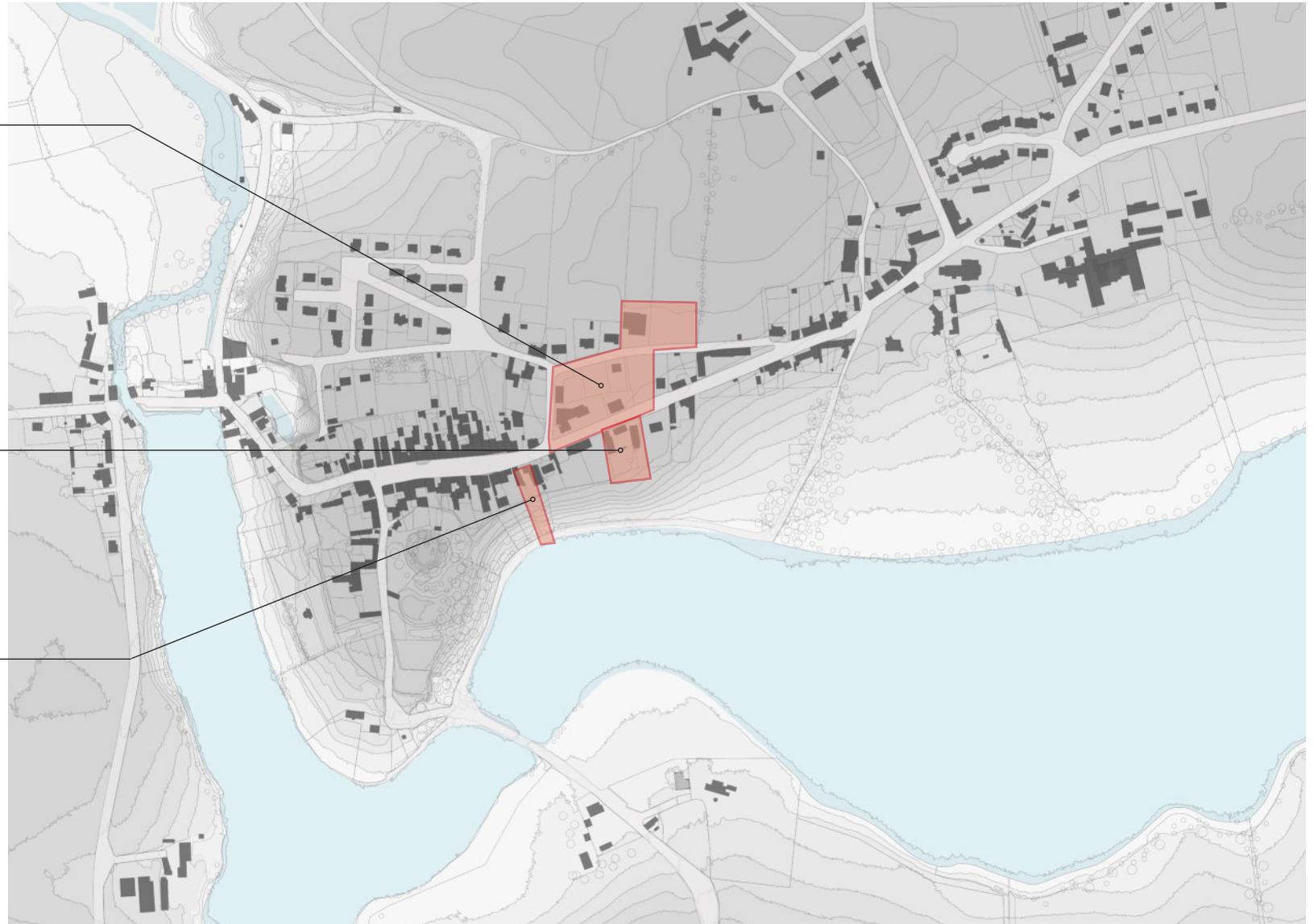
Restructuration de la salle polyvalente.

ÉCOLE PUBLIQUE

Regroupement des 2 écoles sur un même site avec une cantine scolaire et des espaces pour les activités périscolaires communs.

ACTUELLE MAISON MÉDICALE

Aménagement d'un bar et d'espaces associatifs dans l'actuelle maison médicale (qui est déplacée).



IDENTITÉ

Des projets pour contribuer à renforcer l'identité de Marcillé-Robert et à mettre en valeur ses spécificités, ses patrimoines

BOURGS

Interventions pour accueillir de nouveaux habitants et réunir les différentes générations dans le tissu bâti existant plutôt qu'en extension urbaine sur des terres agricoles.

MINOTERIE

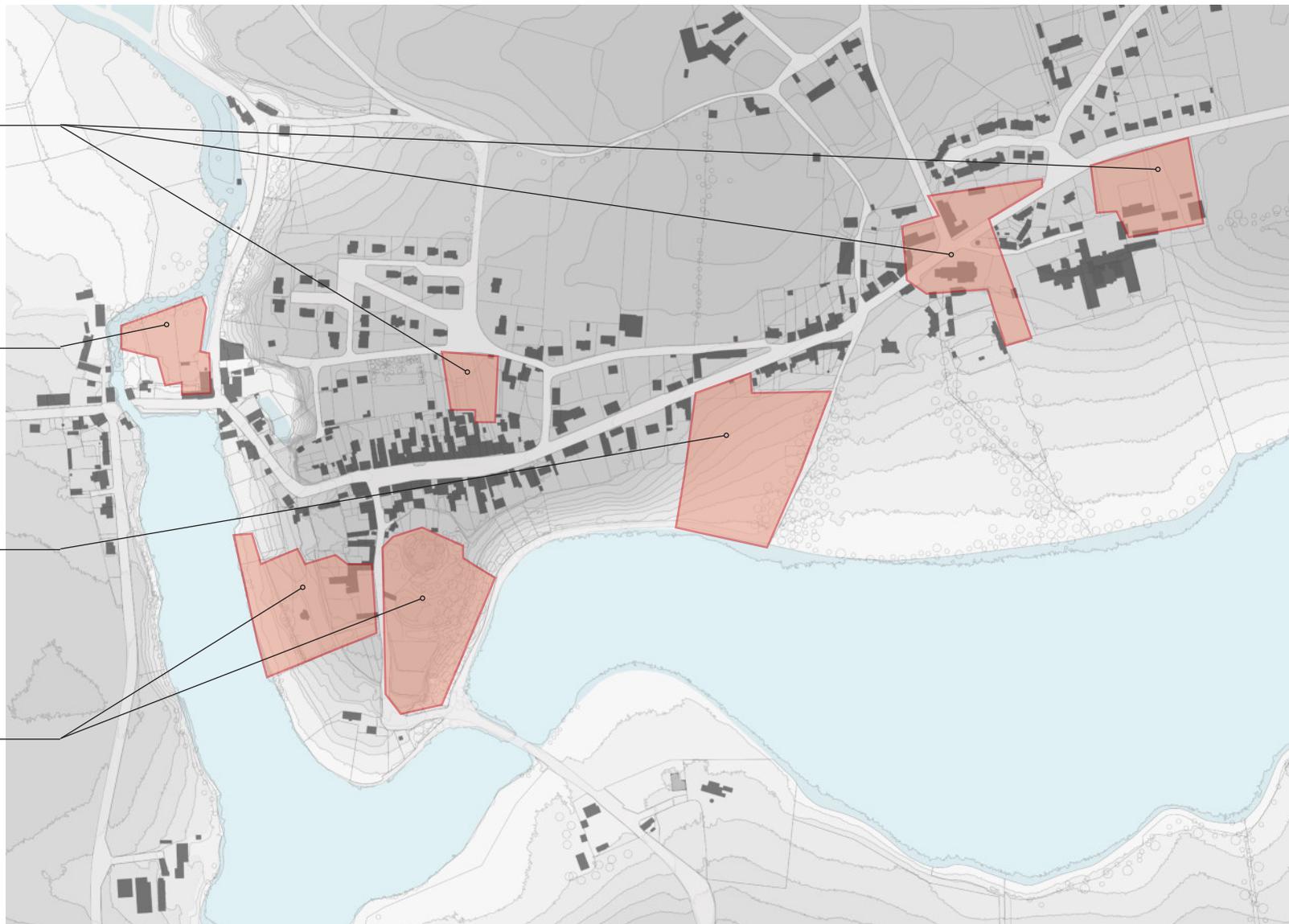
Réhabilitation des anciens bâtiments pour y installer des espaces de travail partagés et une cantine.

JARDINS / PARCELLES AGRICOLES

Proposition d'un lieu pédagogique autour de la vigne et de la culture maraîchère.

CAMPING, ACTUELLE ÉCOLE

Restructuration des bâtiments de l'actuelle école privée (déplacée) et du camping pour augmenter et diversifier l'accueil touristique, offrir des lieux d'activité en lien avec les espaces naturels et le château.



LIAISONS

Deux parcours pour relier les différents lieux d'intervention et favoriser les mobilités douces

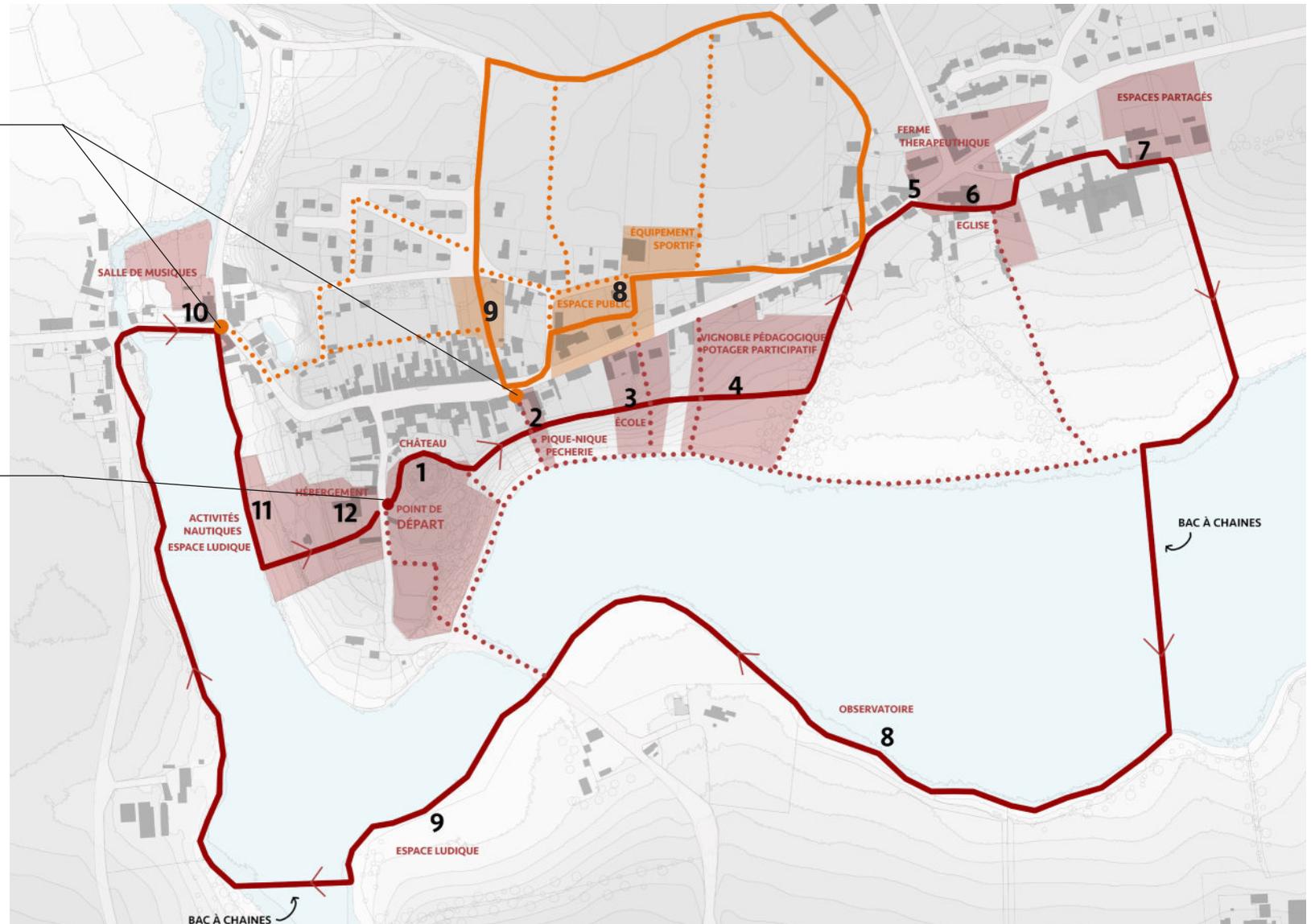
DES LIEUX D'INTERFACE DES DIFFÉRENTS CHEMINEMENTS

Le bar et les espaces associatifs et sa liaison avec l'étang, par la mise en valeur des terrasses

La minoterie

UN LIEU D'ACCUEIL DES PROMENEURS ET DES TOURISTES

Le local d'accueil du camping et des gîtes. Information du public, départ des cheminements et visite du château.



11 PROJETS POUR MARCILLÉ-ROBERT



AGORA : QUELLE PLACE POUR LE BOURG ?

Louis SIONNEAU // Yaël FOURNIER

Espace public, bibliothèque, halle de marché, salle polyvalente

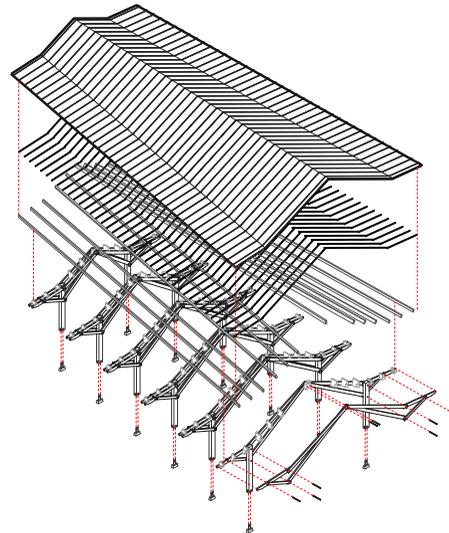
Historiquement, Marcillé-Robert s'est formé autour de deux noyaux distincts reliés au 19^e siècle par le « boulevard », axe rectiligne le long duquel se sont implantés des équipements : mairie, école, poste... La centralité qui aurait dû découler de ces aménagements est restée inachevée. C'est la problématique dont nous nous sommes emparés en cherchant à redonner au bourg un « espace fédérateur » revendiqué par les habitants.

Des vides nous ont semblé intéressants : celui du parking de la salle de sport et celui plus résiduel, situé derrière la mairie. Ce dernier, peu mis en valeur, accueille une cabane de chantier utilisée par les chasseurs et une grange où est entreposé le matériel des services techniques. À partir de ces deux « vides » nous avons dessiné une place accueillant une halle couverte, dont l'implantation est composée avec les bâtiments présents. Dans l'ancienne grange des services techniques nous proposons de placer la bibliothèque qui trouve ici plus de surface que dans son emplacement actuel dans la mairie et peut tirer parti du volume sous la charpente. L'espace dégagé dans la mairie permet de recomposer les lieux pour qu'ils puissent s'ouvrir sur la place et offrir aux habitants et aux associations un lieu d'exposition. Le projet s'appuie sur le léger dénivelé du terrain qui permet de dessiner un socle à la mairie.

Afin de connecter cette place avec l'autre vide qui relie les écoles et la salle polyvalente, une venelle piétonne est aménagée. Elle descend en pente douce vers le parking qui est réduit afin d'accueillir un jardin d'agrément et des jeux pour enfants où les habitants de tous

âges peuvent se retrouver. Les places de stationnement supprimées sont disposées dans le nouvel aménagement de la voie qui longe la salle des fêtes. Ces interventions permettent de faire dialoguer les équipements culturels et sportifs dans un système cohérent. Enfin, le projet rétablit une véritable salle des fêtes en ajoutant un second volume pleinement dédié aux activités sportives et associatives. Ce grand édifice permet également de loger cuisines, vestiaires et un nouveau local pour les chasseurs.

Le projet dessine un nouveau cœur de bourg pour Marcillé-Robert, qui pourrait permettre à terme de réactiver une vie de village dans des espaces valorisés et appropriés.



Axonométrie structurelle de la halle



Axonométrie générale du projet



Vue de la place avec sa halle

TERRE HABITABLE

Raziel VAZQUEZ

Huit habitations unifamiliales au coeur du bourg (Projet 1)

Marcillé-Robert souhaite pouvoir continuer à accueillir de nouveaux habitants pour augmenter et renouveler sa population.

Au centre du bourg un terrain est resté libre au cours du temps qui permet d'envisager l'implantation d'un certain nombre de nouveaux logements dans le tissu bâti existant.

Cette densification urbaine est faite dans la profondeur du terrain avec une desserte automobile latérale le long de la limite parcellaire. Un cheminement piéton, en partie existant en coeur d'îlot, permet également de relier les 8 nouveaux logements au centre du bourg et à la mairie.

Parmi les objectifs du projet il y a aussi la volonté de construire ces nouveaux logements en terre, un matériau biosourcé qui, grâce à son inertie thermique, contribuera à réduire la consommation d'énergie.

Par ailleurs, la mise en place d'une architecture évolutive, permettra aux futurs habitants d'agrandir leurs logements au gré de leurs besoins spatiaux. Les typologies de logement développées vont du T2 au T6. L'intégralité des espaces communs et privés, permet l'interaction des futurs habitants des maisons avec la vie du quartier et de la commune. La proposition d'un jardin partagé et d'un poulailler donne également une possibilité de rencontre et accorde aux habitants une petite autonomie alimentaire.



Plan masse du projet



Axonométrie générale du projet



Vues intérieures du projet

HABITER LE BOURG

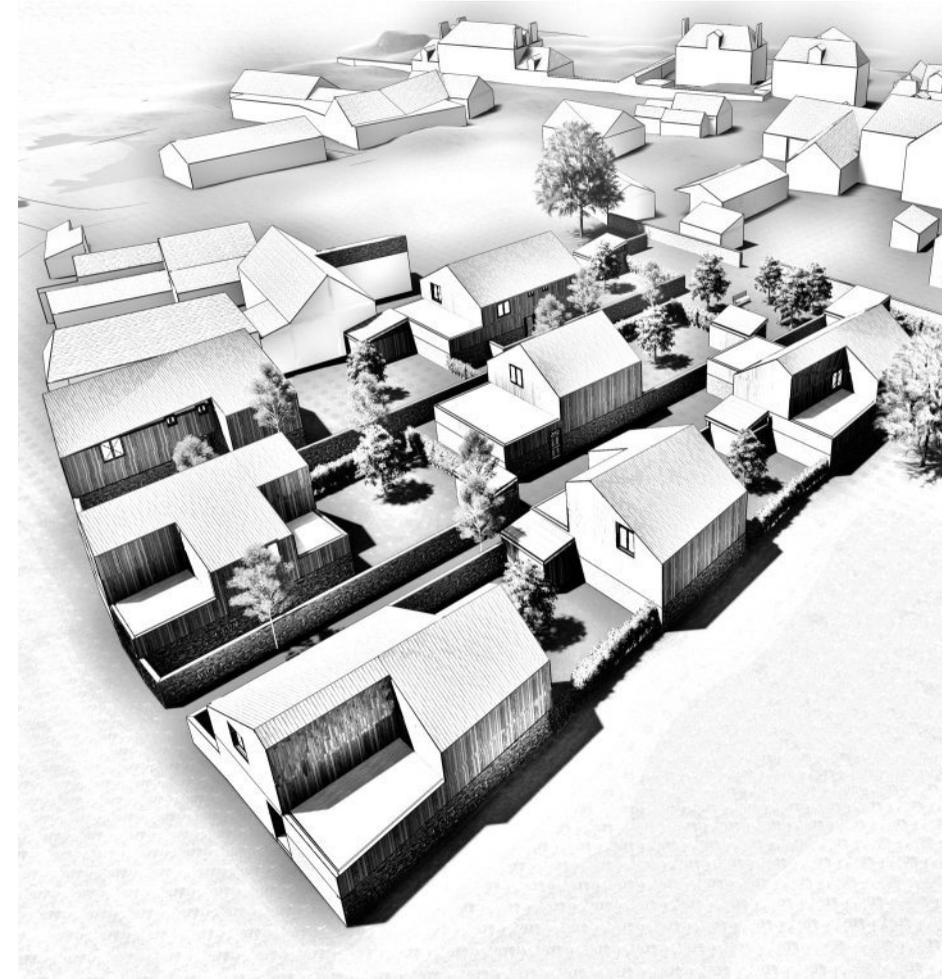
Cherif NDIOR

Huit habitations unifamiliales au coeur du bourg (Projet 2)

Située dans le Bourg, la parcelle sur laquelle se développe le projet est centrale. Elle est bordée au sud par le tissu ancien des maisons implantées le long de la rue principale de Marcillé-Robert sur des parcelles profondes, en lanières. Au nord, le tissu urbain est constitué par un nouveau lotissement à la morphologie très différente : succession de pavillons implantés au centre des parcelles. Le projet se pose comme un travail de couture entre ces deux parties du bourg, en proposant 7 logements neufs : trois T4 (quatre pièces principales), deux T5, et deux T3, qui pourront accueillir de nouvelles familles.

Les maisons sont conçues sur deux niveaux, et possèdent toutes un jardin et un garage. Les volumes sont disposés de façon à limiter les vis à vis et les ombres portées mais aussi à garantir un maximum de privacité entre les jardins. 2 ruelles irriguent la parcelle, et permettent une liaison avec la Grande rue et la rue de la Landelle. Un espace de repos ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants agrémentent ces cheminements et encouragent la vie collective.

Pour les deux maisons sur rue, le choix a été fait de proposer une implantation à l'alignement de la voie et de conserver l'image du mur de clôture, en pierre, en reprenant ce matériau et son appareillage pour le traitement du rez-de-chaussée. A l'étage, le volume est traité en bois. Les maisons implantées dans la profondeur de la parcelle reprennent ce vocabulaire. Les murs de clôture des jardins sont traités en pierre.



Façade principale sur la rue

LA CLAIRIÈRE DES VOISINS

Marion BASQUIN // Fabiola MUCHA

Logements intergénérationnels - requalification de l'entrée de bourg

La commune de Marcillé-Robert est amenée à se développer dans les années à venir et à accueillir de nouveaux habitants. Nous avons choisi de développer un projet de logements sur des terrains situés à l'extrémité Est du bourg, en partie occupés par une ancienne ferme et par un Ehpad. Notre objectif est de densifier cette zone et par là même de requalifier l'entrée du bourg qui s'effiloche dans une succession de pavillons, et d'y favoriser une mixité générationnelle notamment en créant des liens avec l'établissement pour personnes âgées.

Notre principale intention est de composer cette densification urbaine en nous appuyant sur le paysage, les tracés existants et de conforter les potentiels du site.

Le choix de l'implantation a été nourri par l'analyse typo-morphologique du bâti de la commune. Ainsi, nous avons choisi d'affermir l'identité de Marcillé en conservant un parcellaire qui s'appuie sur la voie principale et en proposant une certaine densité du bâti sur rue en entrée de ville.

Du public au privé, en passant par des espaces partagés entre habitants, nous retrouvons différentes échelles d'espace (privés, partagés, publics). Les logements se déclinent en trois typologies : des T2 pour des personnes âgées autonomes ou s'apprêtant à aller en Ehpad ainsi que des T4 et T5 pour des familles. Entre urbanité et ruralité, la clairière des voisins est un lieu agréable à vivre où la proximité avec le voisinage est gage de qualité.

L'appropriation de ces espaces publics et collectifs à travers un espace «des possibles» (potager, espaces de jeux, cours) permet une reconnaissance de ce nouveau territoire urbain par les habitants en les rendant acteurs du quartier.



Plan masse de l'intervention



Axonométrie générale du projet



Élévation façades nord (sur rue)



Élévation façades ouest



Perspective générale



Coupe perspective d'un logement



Perspective d'un logement T2

SURFILAGE

Marie AMADE // Paul ANCELIN

Réhabilitation d'une ferme et de logements en un pôle médico-thérapeutique, associé à un programme de logements adaptés aux personnes en situation de handicap

Au centre du bourg ecclésial de Marcillé-Robert, le projet « Surfilage » vient s'installer dans un contexte bâti ancien. Il permet la valorisation du patrimoine bâti du village par la réhabilitation d'une ancienne ferme et de logements. Leur requalification en maison médicale et ferme thérapeutique participe à la formation de ce pôle de santé, en complément de l'Ehpad tout proche. Ce programme s'accompagne d'un logement pour une famille accueillant des personnes en situation de handicap dans le logis existant de la ferme, et de logements neufs à destination de personnes en situation de handicap autonomes. La ferme thérapeutique dans le corps de ferme crée un environnement propice aux bien-être des résidents. Enfin, une maison des assistantes maternelles, en soutien à la crèche, vient générer de nouvelles rencontres intergénérationnelles. Enfin, le choix de matériaux comme la terre, le bois et la paille génère des conditions d'habitation des plus favorables et s'inscrit dans une démarche écologique.

Il s'agit d'un pôle cohérent mais s'ouvrant également à son contexte, à l'image de son espace public destiné à le relier à l'étang au sud. Il se caractérise donc par des volumes simples dessinant des entredoux aux usages spécifiques, avec un subtil jeu de privé-public. Porteuse d'une véritable volonté de densifier et réhabiliter en accord avec son contexte, l'architecture mesurée des volumes créés se veut comme une réponse aux préoccupations de l'époque actuelle en proposant un programme original et une réponse architecturale en accord avec les questions environnementales et sociétales.



Plan masse



Axonométrie de l'espace public



Elevations Est - Maison médicale et ferme



Coupe technique logement



Perspective MAM



Mur Paille-Bardage



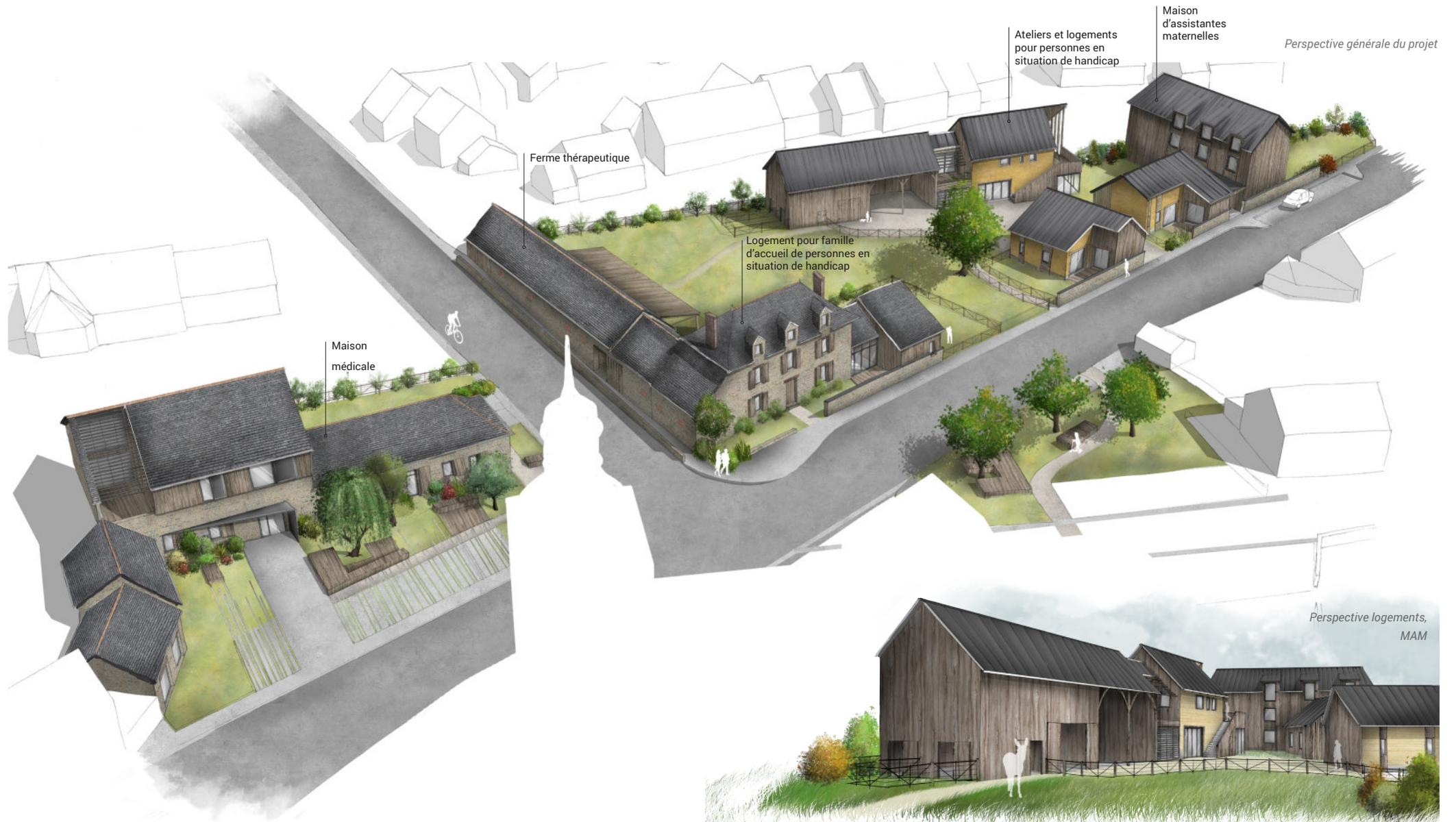
Mur Terre allégée - Enduit



Coupe longitudinale



Perspective Espace public



CLASSES VERTES

Sarah LE BERRE // Jean Dominique LAUNAY

Hébergement pour des classes vertes et accueil touristique dans l'actuelle école privée

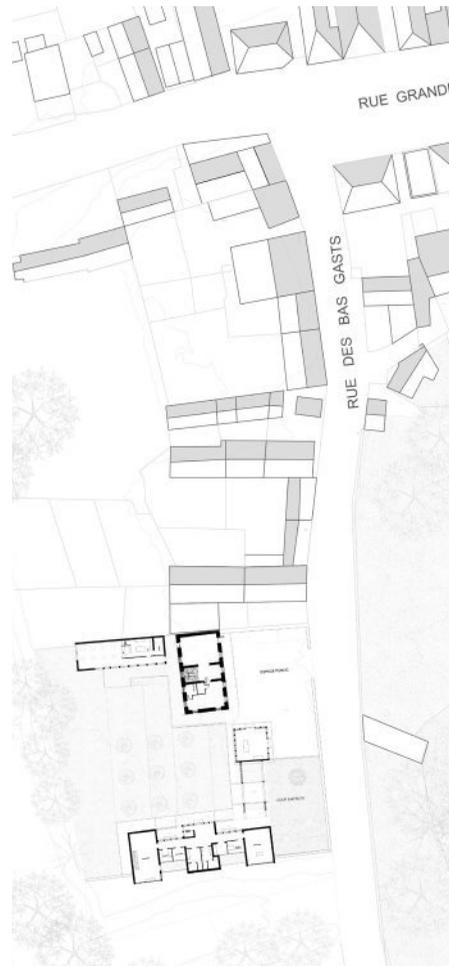
Le projet s'inscrit dans une volonté de développer l'accueil touristique à Marcillé-Robert. Il s'implante dans l'actuelle école privée qui est transférée dans le centre du bourg (cf. projet d'Athéna Dérouau et Orane Lelchat). La proposition programmatique est double : un hébergement destiné à des élèves en classe verte et un point d'accueil pour les promeneurs et les touristes venant à Marcillé-Robert ; en un lieu qui constitue le début du parcours pédagogique imaginé autour de l'étang.

Pour abriter ces programmes, nous disposons du bâtiment de l'école, ainsi que de son extension construite récemment.

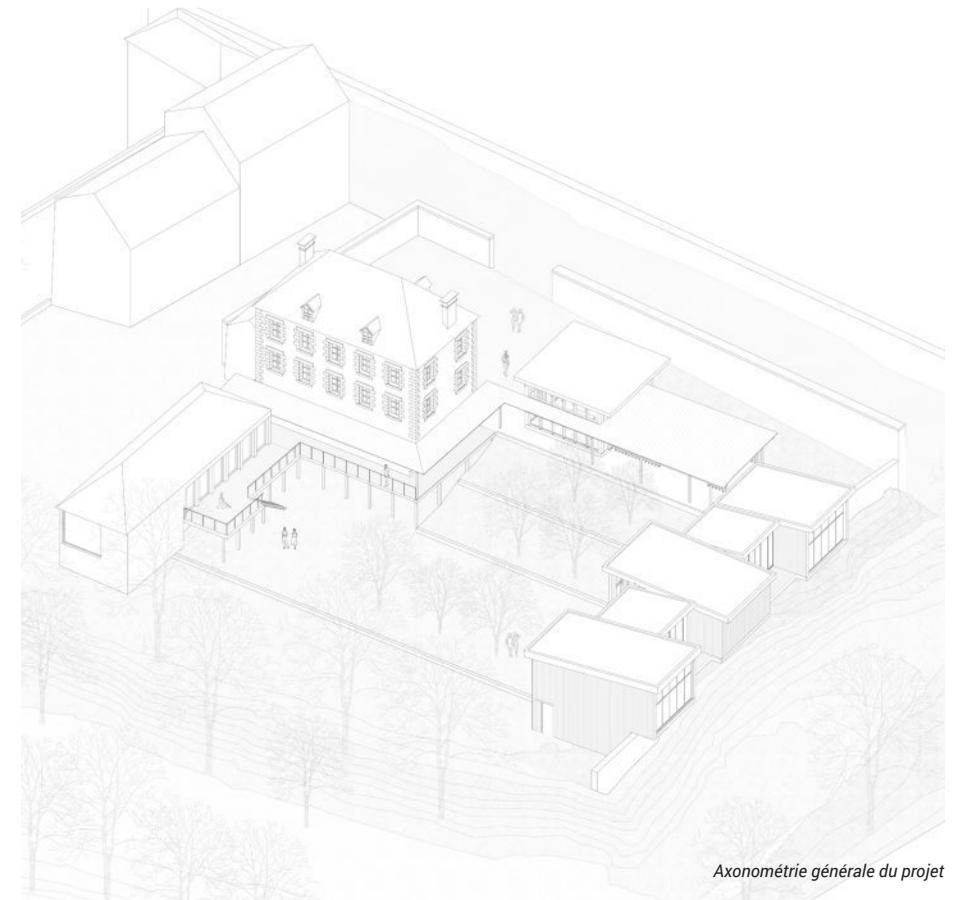
Le parti du projet a été d'aménager l'édifice existant et de proposer de nouveaux bâtiments dont l'implantation en fond de la parcelle, au sud, a été privilégiée en raison de la vue imprenable sur l'étang de Marcillé à cet endroit.

Un kiosque d'accueil du public est implanté à l'entrée afin d'être visible depuis la rue. Une petite cour où quelques stationnements sont possibles, est séparée de la cour dédiée aux enfants des classes vertes par un Muret. Autour d'elle s'articulent les différents espaces. L'un des enjeux majeurs de ce projet était de faire cohabiter les enfants en séjour et le grand public.

Pour l'hébergement des enfants, c'est le bâtiment existant qui a été choisi, aménagé de modules donnant un aspect ludique au couchage des enfants, et qui permettent de ne construire aucune cloison supplémentaire, de garder la volumétrie existante des pièces.



Plan au rez-de-chaussée du projet et situation dans le bourg



Axonométrie générale du projet



Perspective du kiosque d'accueil

IMMERSION BOISÉE

Maud LE MAITOUR // Viviane NGUYEN

Requalification du camping municipal et implantation d'une base nautique (canoë-kayak)

La requalification du camping municipal s'appuie sur mise en valeur du paysage de Marcillé-Robert qui est l'enjeu premier de ce travail. Végétation, relief, faune, flore, hydrographie sont révélés tout au long d'un parcours pédagogique qui a été imaginé autour de l'étang. Ce projet, en diversifiant l'offre du camping par l'ajout de bungalows et d'une base nautique, poursuit cette dynamique en installant un lieu de vie sur les berges de l'étang.

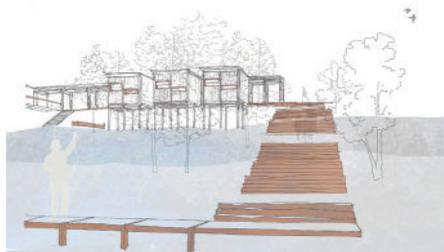
En immersion totale, les éléments architecturaux s'inscrivent discrètement dans le paysage végétal. Légèreté, simplicité, et réversibilité comme maîtres mots, l'emploi d'un système constructif déclinable en bois et acier corten permet de minimiser l'impact sur le site. L'horizontalité du projet souligne subtilement le grand paysage. Les espaces construits se servent du fort dénivelé pour créer une transversalité entre le camping et l'étang.

De par sa structure submersible, la base nautique est quant à elle parfaitement adaptable aux variations du niveau de l'étang et variations climatiques, et permet de profiter pleinement des différentes atmosphères saisonnières. Les panneaux ouvrants rendent la façade totalement perméable et aérienne.

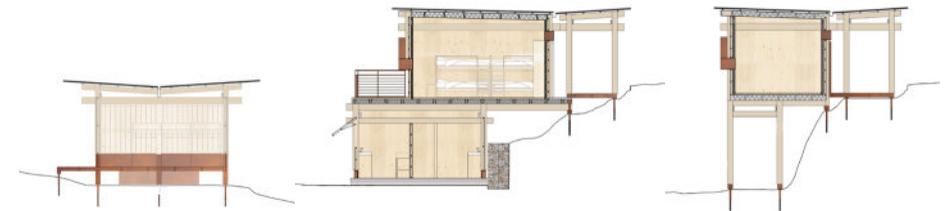
L'intégralité des espaces proposent généreusement des vues sur l'étang et le végétal. Se reposer avec un confort minimal, découvrir les coteaux à kayak, fabriquer des mangeoires à oiseaux dans l'atelier... Ces activités en lien avec la biodiversité renforcent l'attractivité du lieu. Avec sobriété et respect du paysage, cet ensemble architectural vient habiter et redonner vie aux rives de l'étang.



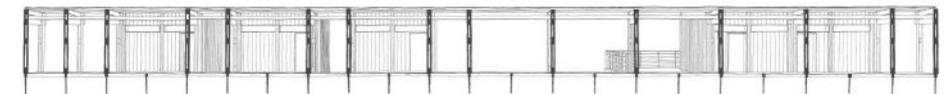
Plan masse



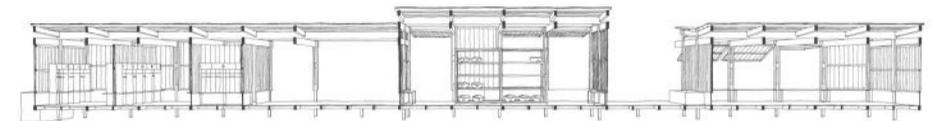
Vues générales



Coupes techniques



Coupe perspective de la coursive



Coupe perspective de la base nautique



Coupe paysagère



Élévation Ouest

L'ÉCOLE

Athéna DEROUAU // Orane LELCHAT

Réhabilitation et extension de l'école publique Louise Bellays

Aujourd'hui, Marcillé-Robert est dotée de deux écoles primaires et maternelles (l'une publique et l'autre privée) ayant chacune un petit effectif d'élèves. L'hypothèse du projet repose sur le rassemblement de ces deux écoles sur un même site, avec pour objectif le renforcement du lien social entre les élèves et les parents d'élèves. Le site choisi est celui de l'école publique situé sur le boulevard, lieu central entre les différentes parties du bourg. Ce site offre une vue dégagée sur l'étang, pour autant il est contraint par un fort dénivelé au Sud qui constitue une limite.

L'école présente actuellement trois bâtiments en pierre : l'un sur rue correspondant à l'ancienne mairie et perpendiculairement à celui-ci, deux bâtiments annexes. Le projet s'inscrit dans la continuité de l'existant, avec des ajouts bâtis de plus faible hauteur. L'intention du projet est de requalifier l'entrée de l'école depuis la rue, et de renforcer les percées visuelles sur l'étang. L'entrée principale se fait par un préau d'accueil, espace couvert à la limite entre la rue et la cour de récréation, agissant comme un seuil.

Dans son fonctionnement, les salles de classes seraient propres à chaque établissement. Les autres espaces tels que la cantine, la bibliothèque ou encore la cour de récréation seraient communs. Une extension de la salle de motricité est pensée pour en faire un espace modulable. Un espace pour les activités périscolaires est prévu dans le bâtiment de l'ancienne mairie, au plus proche de l'entrée. Depuis la salle de motricité et la cantine, de larges ouvertures en pignon permettent de jouir de la vue sur l'étang.

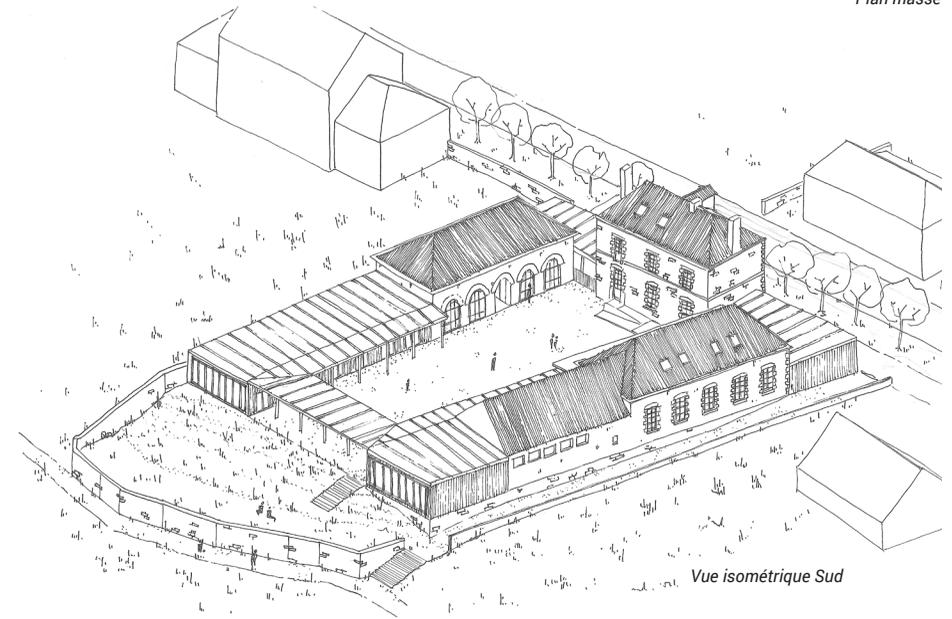
Les galeries desservent les différentes salles et forment un ensemble couvert, grâce au préau en fond de cour. L'ossature métallique permet d'obtenir une finesse qui ne gêne pas la vue sur l'étang. Un escalier, en continuité d'une des galeries, permet de rejoindre une cour enherbée en contre-bas, qui conserve la topographie et forme ainsi un talus naturel, ludique pour les enfants. La promenade installée à mi-coteau reliant l'école au château et au potager pédagogique y est directement accessible.



Coupe paysagère



Plan masse



Vue isométrique Sud



Vue depuis le préau d'entrée



Vue depuis le fond de cour supérieur



Vue depuis l'école d'accès à la promenade pédagogique

IDENTITÉ (RE)TROUVÉE

Mélissa RAVENEAU // Emeline SACHOT

Micro-chai, foyer des jeunes et potagers participatifs et pédagogiques

1880, le boulevard percé, Marcillé transformée. De ces tracés historiques et activités oubliées, le lieu se veut stratégique. Redécouvrir ce passé viticole était ici la volonté.

Chaque foulée se veut légère, paisible. On se met alors à regarder, jouer de ces espaces végétalisés, déambuler comme un enfant dans une malle au trésor. Des enfants jouent dans leur espace privatisé, au côté de ces quelques jardiniers qui profitent de ces journées ensoleillées. Tout à chacun réside et profite. La vigne se déploie, et vient créer cette aquarelle colorée dans cet espace auparavant inoccupé.

Chaque bribe perçue suscite imagination, révélation. Je m'approche. Une échelle humaine ici retrouvée. Paysage souligné, inscription discrète d'un chai qui vient s'affirmer, la topographie est marquée et le site est révélé. Des touches succinctes, tels les murets viennent ponctuer ces habilités.

Un cœur de bourg cinématique, ardent, insuffle un appétit à cet espace aux multiples attraits. Liaison pédagogique douce, potagers, vigne et murets cadencent un chemin tout tracé, flattant soleil et chants des oiseaux. Les vues sont cadrées, relevées par cette végétation qui plonge l'étang et le paysage lointain en ébullition.

Aiguillé de cette balade, le soleil finit sa course posément, des reflets dessinant, au sol, une danse de l'esprit. De nouveaux paysages s'offrent ainsi, éclectiques, poreux, mouvants. Demeurer, amasser avec minutie chacun des détails, afin d'apprécier cette identité retrouvée.



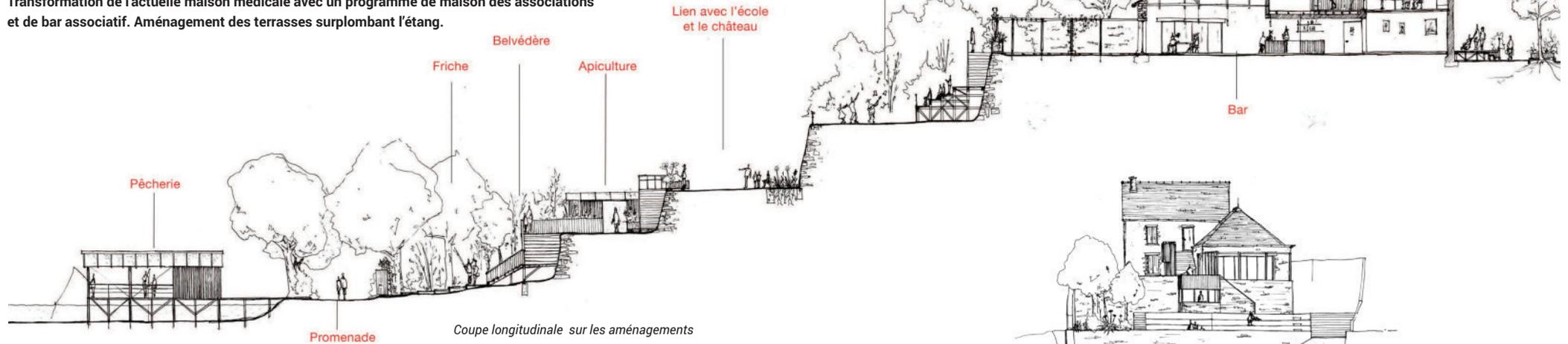
Coupe sur le foyer des jeunes

Plan masse

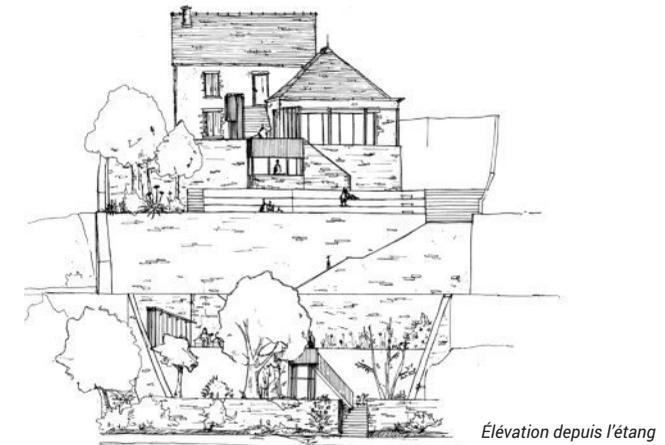
LES TERRASSES DU LIEN

Foucauld Delaplace

Transformation de l'actuelle maison médicale avec un programme de maison des associations et de bar associatif. Aménagement des terrasses surplombant l'étang.



Coupe longitudinale sur les aménagements



Élévation depuis l'étang

Le projet prend place au point de contraction le plus fort entre le centre du bourg et l'étang. Il jouit d'un site exceptionnel avec un bâti ancien de qualité. Quatre terrasses, façonnées par l'homme il y a plusieurs centaines d'années, se succèdent jusqu'au plan d'eau et bénéficient toute la journée d'un large ensoleillement.

promenade installée à mi-coteau reliant jardin pédagogique, école, office du tourisme, en passant par le château. La troisième terrasse est dédiée à l'apiculture, et mène vers un belvédère, surplombant la dernière terrasse laissée en friche, le promeneur se retrouve ainsi plongé dans une végétation dense et spontanée, avant de descendre une dernière fois. La vue se dégage alors sur l'étang et une pêcherie invite à taquiner la Carpe, mais aussi, pourquoi pas, à y faire une petite sieste...

Le déplacement de l'actuelle maison médicale un peu plus loin dans le bourg au sein d'une ensemble médico-thérapeutique (cf. projet de Marie Amade et Paul Ancelin) permet d'installer dans le bâtiment existant des espaces pour les associations locales : deux salles de réunions et un bureau. Un bar trouve également sa place en ce lieu et bénéficie d'un bel espace extérieur dans la cour. Cette dernière est repensée pour devenir un espace public ouvert et accueillant. Dessous, se développent successivement sur les différentes terrasses, d'abord un théâtre de plein air permettant aussi au quotidien de simplement contempler la magie d'un coucher de soleil sur le pays de la roche aux fées. Ensuite, un escalier maçonné descend vers la



Vue de la cour sur laquelle ouvre le bar



Vue de la troisième terrasse dédiée à l'apiculture

LA MINOTERIE

Justine Aubin

Réhabilitation de l'ancienne minoterie en une cantine et un espace de travail partagé

La Minoterie fait partie intégrante du patrimoine du village. Créée au début des années 1900 par les frères Téhel, elle est restée en activité jusqu'à la fin des années 1970. Rachetée en 1979, elle fut transformée en discothèque, et devint alors un haut lieu de la vie nocturne brétilienne jusqu'à l'incendie, en 2013, qui marqua la fin de son exploitation. Après 100 ans d'histoire, La Minoterie est aujourd'hui à l'abandon et en ruine. Quel avenir pour ce site? Sa situation à l'entrée du village et son histoire sont autant d'atouts pour en faire un lieu attractif pour la commune.

La Minoterie est composée d'un grand corps de bâtiment, faisant face à l'étang, et d'ateliers donnant sur 5000 m² d'espace vierge. Le site est très inondable du fait de la proximité de l'étang et de la Seiche qui encercle le site et en fait une île) Le projet propose de convertir ce bâtiment industriel en un lieu à vivre. Le grand corps de bâtiment accueillerait des espaces de télétravail et de secrétariat partagé, et les anciens ateliers une crêperie.

Les espaces de télétravail prennent place sur les deux premiers niveaux du bâtiment principal, tandis que le secrétariat occupe l'ancien niveau de comble disparu lors de l'incendie dont le volume est restitué et offre aussi des espaces extérieurs pour profiter de la vue sur l'étang. Cette surélévation, traitée en bois brûlé, signe le nouveau visage de la Minoterie. Un escalier extérieur installé sur la façade nord, à l'aspect brut et industriel, assure la desserte des différents niveaux depuis une cour pavée. Les trois ateliers accueillent sur leur niveau supérieur la crêperie, sa salle et son bar. Souhaitant développer le lien avec le parc, des accès à l'étage inférieur sont créés : un escalier extérieur sur la façade nord, et un autre, hélicoïdal, dans l'atelier central. Ce dernier,

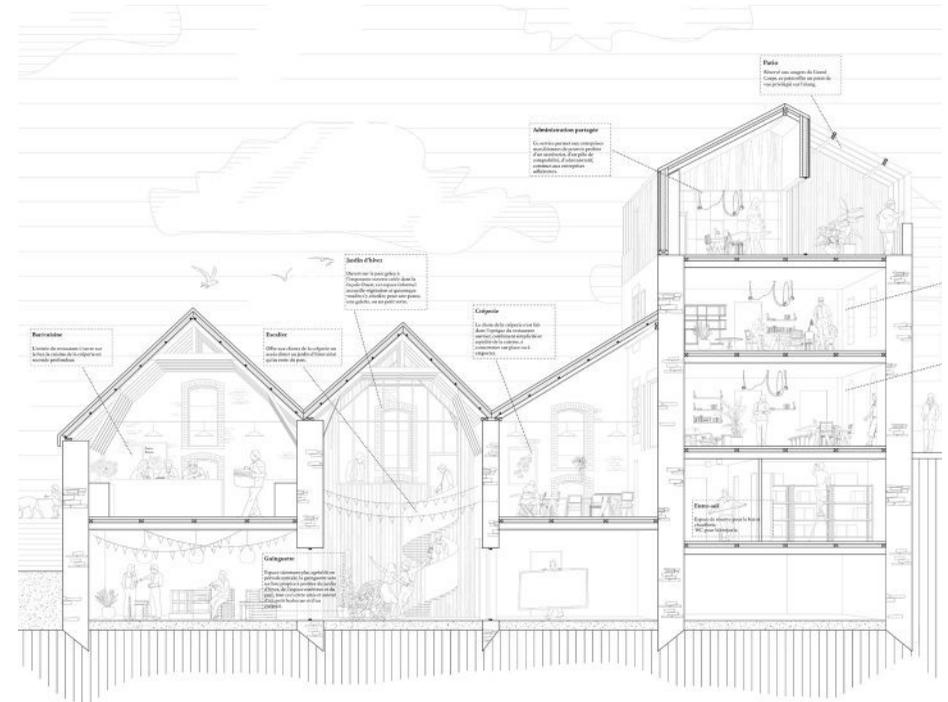
installé dans un espace en double hauteur permet de renforcer le lien entre les deux niveaux mais aussi de proposer un espace alternatif, entre jardin d'hiver et guinguette, ouvert sur la cour grâce à une large arche.

Outre cette cour pavée, les espaces extérieurs, aujourd'hui en jachère et abîmés par les nombreuses années d'exploitation en parking, sont transformés en un parc paysager s'ouvrant vers la Seiche permettant une promenade au bord de l'eau. Un parking d'une quinzaine de places est placé en fond de parcelle, mis à distance du reste du site.

Le projet cherche à respecter et conserver au mieux l'existant de la Minoterie (façades, planchers, murs porteurs) en l'adaptant aux exigences d'un nouveau programme. Les ajouts majeurs du projet : la surélévation, les escaliers ; sont lisibles comme tels de par les matériaux employés et leur dessin.



Vue de la terrasse semi-close dans la surélévation



Coupe perspective du projet



Vue de la Minoterie depuis la route communale

REMERCIEMENTS

A Jean-Claude Meuret, historien, qui a accepté de venir nous présenter le fruit de ses recherches sur Marcillé-Robert.

Aux élus et services de la commune de Marcillé-Robert et notamment Annie Aribi. Aux habitants qui ont bien voulu nous accueillir chez eux : Catherine et Daniel, Pauline et Ludovic, Solène et Yves, Anne-Marie, Claire et Christophe, Carole et Flavien, Adeline et Jordan, Bérangère et Julien, Annick et Roger, Claire et Benjamin, Fanny et Alain, Isabelle et Christian, Jeanne et André, Arlette et Vincent

Aux étudiants : Marie Amade, Paul Ancelin, Justine Aubin, Marion Basquin, Foucauld Delaplace, Athéna Derouau, Yaël Fournier, Jean Dominique Launay, Cherif Ndior, Emeline Sachot, Fabiola Mucha Rojas, Louis Sionneau, Maud Le Maitour, Melissa Raveneau, Orane Lechat, Raul Vazquez Rosado, Sarah Le Berre, Viviane Nguyen.

Aux services comptabilité et communication de L'ENSAB.

CRÉDITS

Direction de la collection Les carnets ENSAB :
Didier Briand

Direction de la publication : Pauline Marchant

Maquette graphique : Atelier Wunderbar

Réalisation : service communication ENSAB

Photographie de couverture et intercalaires :
Appoline Poulain



ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

44 boulevard de Chézy
CS 16427

35064 Rennes Cedex

02 99 29 68 00

ensab@rennes.archi.fr



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ENS **AB**